# inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

**revue bimestrielle n° 52**
**juillet 1980, 9me année**

# Cotisations

| | Belgique | France | Autres pays |
|---|---|---|---|
| **1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| d'étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1976 (Inforespace n° 25 à 30)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1975 (Inforespace n° 19 à 24)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1974 (Inforespace n° 13 à 18)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 500,— | FF 90,— | FB 630,— |
| étudiant | FB 450,— | FF 80,— | FB 580,— |
| **1973 (Inforespace n° 7 à 12)** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 650,— | FF 100,— | FB 750,— |
| étudiant | FB 600,— | FF 90,— | FB 700,— |
| **Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1980 (n° 7 à 54) + 4 n°s hors série** | | | |
| Cotisation ordinaire | FB 3800,— | FF 600,— | FB 4200,— |
| étudiant | FB 3400,— | FF 550,— | FB 3900,— |
| de soutien | FB 7000,— | FF 1000,— | FB 7500,— |

**Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,—**

**Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.** Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

---

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

---

## SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

**(suite en page 3 de couverture)**

# inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

## Sommaire



Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

# Etude et Recherche

## Analyse du phénomène des " cheveux d'ange „ (2)

### Les données du problème

Dans la première partie de cette étude (16), nous avons esquissé les traits essentiels de ce phénomène. A partir de quelques observations particulièrement significatives, nous avons montré que cette matière étrange que l'on a vu tomber parfois du ciel sous la forme de filaments très fins, semblables à des toiles d'araignée, pose un **problème qui mérite un examen plus approfondi**. Les raisons en sont les suivantes :

— Les témoins semblent être dignes de foi et de l'ensemble des observations, il se dégage une cohérence interne assez remarquable, si l'on admet qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une seule substance, mais que différents types de « pollutions atmosphériques » pourraient convenir si le « champ de force d'un OVNI » est capable de les rassembler sous forme de filaments, plus ou moins stables.

— Une bonne partie des observations indique, en effet, que la chute des « cheveux d'ange » est souvent associée à l'observation d'un OVNI et dans quelques cas, les témoins ont même décrit comment cette matière a pris son origine dans le voisinage immédiat d'un OVNI. Il s'agit donc, apparemment d'une manifestation physique des OVNI particulièrement intéressante, parce qu'elle établit un « pont » entre un phénomène tellement étrange et fugitif qu'il est pratiquement insaisissable et la réalité physico-chimique que nous devrions être capable de comprendre.

— Nous savons que certains rejetteront d'emblée et d'une manière globale toutes ces observations indépendantes, parce qu'ils estiment a priori que « cela est impossible » ou parce qu'ils ont remplacé la foi dans les OVNI par la foi opposée, comme c'est le cas de ceux que l'on appelle les « nouveaux ufologues ». Il leur suffit, en effet, de se faire une idée nouvelle sur quelques cas pour proclamer le droit à l'extrapolation absolue. A quoi sert ce fanatisme extrémiste ? N'est-il pas plus réaliste de reconnaître nos incertitudes et d'accepter notre ignorance ? Cela ne veut pas dire qu'il faut être défaitiste. Au contraire, nous devons utiliser les données que nous avons et chercher à en extraire autant que possible, en faisant des hypothèses, reconnues comme telles et en appliquant des démarches rationnelles comme on le ferait pour tout autre problème scientifique.

Nous y reviendrons dans la troisième partie. Mais avant cela, il convient de donner à chacun la possibilité de se faire une idée concrète des données brutes du problème. Pour simplifier l'organisation de l'analyse extérieure et pour garder la possibilité de compléter ces données ultérieurement, nous suivrons l'ordre chronologique.

### 2.1. Les observations anciennes

Le récit le plus ancien, dont on ne sait pas très bien comment on doit l'interpréter mais qui contient quand même des éléments étonnants, quand on les rapproche de ceux qui apparaissent dans des « cas » plus récents, est sans doute celui de la **manne biblique.** Chaque matin, les Israélites trouvaient dans le désert une « couche de rosée » autour de leur camp et quand celle-ci était évaporée, il apparut sur la surface du sable « quelque chose de menu, de granuleux ». On eût dit de la graine de coriandre ; c'était blanc, cela avait un goût de galette au miel. Ils le ramassèrent pour le « cuire » au four ou pour le « bouillir » (18). Chaque matin, six jours sur sept, il en était de même et les « enfants d'Israël mangèrent de la manne quarante ans durant, jusqu'à leur arrivée en pays habité ». On précise par ailleurs que cette manne était sensible à la chaleur : « quand le soleil devenait chaud, elle fondait ». D'autre part, on affirme que cette nourriture avait été promise (ou provenait de) « la gloire de Yahwé » apparaissant sur une « nuée ». On insiste même sur la présence d'une « colonne de nuée » précédant les Israélites lors de leur sortie d'Egypte. Le jour, elle était « ténébreuse » et la nuit, elle prenait « la forme d'une colonne de feu » éclairant leur route. Elle leur montrait les chemins à suivre, mais lors de la traversée de la « mer des roseaux », elle se déplacait de l'avant vers l'arrière du cortège, pour se placer entre les Israélites et l'armée des Egyptiens, qui furent mis en déroute.

Bien qu'il s'agisse véritablement d'un objet « non identifié », nous associons à ce cas, comme à tous les autres, une certaine marge d'incertitude. Bien que celle-ci soit variable, suivant le cas, nous attacherons seulement de l'importance à

16. A. Meessen : Inforespace nº 49, pp. 2-8, 1980.
17. Exode : **13**, 21, **14**, 19, 24, **16**, 10.
18. Exode : **16**, 14, 21, 22, 27, 35.

l'image globale qui se dégage de toute cette mosaïque. Les cas suivants sont en tous cas d'un autre ordre. Les deux premiers sont extraits du livre de E. Chladni (19) et les autres de celui de Charles Fort (20). Il convient de signaler que Chladni était un scientifique. Il fit les premières études approfondies de l'acoustique. Mais c'était aussi le premier scientifique qui prit au sérieux les « racontars » concernant les « pierres tombées du ciel ». Il rassembla un grand nombre de récits à cet égard dans son livre, publié en 1794, avant que Jean-Baptiste Biot ne procéda à l'enquête sur la chute météoritique qui eut lieu en 1803, au village de l'Aigle, en Normandie.

Jusque-là on s'était contenté de ridiculiser ces histoires absurdes. Mais le livre de Chladni contient aussi quelques cas d'observations d'une chute d'autres matières, que nous appellerions aujourd'hui des « cheveux d'ange ». Notons également que Charles Fort puisait ses informations en général dans des publications de type scientifique, que nous indiquerons entre parenthèses.

**En 1582**, il y aurait eu près de Erfut, en Allemagne, au cours d'un orage, une chute d'une grande quantité d'une substance semblable à des cheveux humains.

**Le 23 mars 1665,** il y aurait même eu, près de Leipzig, une chute tellement abondante de « filaments de soie bleue » que des champs entiers en furent recouverts. Il est précisé que ces filaments seraient tombés du ciel et qu'ils s'accrochaient aux pieds des hommes et des animaux.

**Le 31 janvier 1686,** on aurait constaté en Norvège et en Poméranie (Prusse orientale) une chute de quantités énormes d'une substance qui se présentait sous la forme de feuilles « noires », semblables à du papier carbonisé. Des analyses chimiques auraient été effectuées par Von Grothus et Berzélius, l'un pensant qu'il s'agissait d'une substance minérale (des « écailles de météorites »), tandis que l'autre contredisait cette interprétation, parce qu'il n'y avait pas de nickel (Annals and Mag. of Nat. Hist. 1-3-185, Annals of Philosophy, 16-68). On signale par ailleurs qu'en 1686 on aurait vu tomber du ciel près de Memel (également en Prusse orientale) une masse feuilletée, noire comme du charbon. Elle tombait sous la forme de « grands flocons », en même temps que des flocons de neige. Certains d'entre eux avaient la grandeur de la surface d'une table. Il est précisé que cette matière ressemblait effectivement à des flocons, parce qu'elle se déchirait de « manière fibreuse ». Elle sentait désagréablement, comme des algues pourries, quand elle était humide, alors que cette odeur disparaissait quand elle était sèchée. On y aurait trouvé des matières végétales, qui proviendraient principalement de conifères (Proc. Roy. Irish. Acad. 1-379).

**Le 21 septembre 1741,** on observa en Angleterre une chute d'une substance décrite comme des « toiles d'araignée », sous la forme de bandelettes d'une largeur d'environ 3 cm et d'une longueur de 12 à 15 cm. Il s'agissait d'une quantité énorme couvrant le territoire qui est compris entre les villes de Selborne, Alresford et Bradley, formant un triangle dont le côté le plus court est de 12 km. On parla de « toiles d'araignée », bien que l'on ne trouva nulle trace d'araignées, parce que ces flocons étaient faits de filaments visqueux, semblables à ceux des toiles d'araignée. Les chiens qui allaient renifler cette substance avaient les yeux bandés. Il semble que cette chute se fit en deux étapes et que la seconde dura de 9 heures du matin jusqu'au soir (Wernerian Nat. Hist. Soc. Trans. 5-386).

**Au début d'octobre 1821,** on assista à Pernambouc (Amérique du Sud), selon un rapport du Consul de France, à « une averse » d'une substance ressemblant à de la soie. On affirma d'une part, que la matière se serait « lentement désintégrée » et d'autre part, que des échantillons envoyés en France auraient eu quelque ressemblance avec des flis de soie qui sont emportés par le vent à certaines époques de l'année (c'est-à-dire des fils d'araignées, appelés fils de la Vierge). La contradiction pourrait être levée, si la « désintégration » correspondait simplement à une fragmentation (Annales de Chimie, 2-15-427, Annual Register, 1821-681).

**En mars 1832,** on découvrit à Kourianof, en Russie, une substance jaune, résineuse, mais « s'étirant comme du coton ». Il en tomba dans une zone d'environ 600 m$^2$ et cela jusqu'à une épaisseur de 5 cm. Cette substance était combustible. Dans l'eau, elle prenait une couleur d'ambre,

19. Ernst Chladni : Uber Feuer-Meteore und über die mit denselben herabfallenden Massen, 1974 et 1819, Wien.
20. Charles Fort : The book of the dammed, 1919 (Abacus, 1974).

devenait élastique comme du caoutchouc naturel et sentait comme un mélange d'huile et de cire. On pensa qu'il pourrait s'agir de pollen (Annual Register, 1832-447).

Charles Fort signale aussi la découverte de substances gélatineuses ou onctueuses. Il y eut par exemple une substance jaune, malodorante, mais comestible, semblable à du beurre (2 fois en 1695), une matière rougeâtre et huileuse (en 1852) et une substance grisâtre, tombant au cours d'un orage sous la forme de petites masses de la dimension d'une noisette, qui gonflait et devenait gélatineuse après avoir été dans l'eau pendant 24 heures (1846).

**En novembre 1833,** on aurait trouvé au sol dans les états de New-York, New-Jersey et Virginie des morceaux d'une matière blanche qui a été comparée à de la gelée, du blanc d'œuf coagulé, de l'amidon bouilli et du savon mou. La subtance était gélatineuse, mais peu élastique et sous « l'action de la chaleur, elle s'évaporait aussi facilement que de l'eau » (Am. Journ. Sci. 1-26-396). Bien qu'il ne s'agisse pas vraiment de « cheveux d'ange », il est possible que ces substances aient eu initialement la forme de filaments et qu'elles se soient ensuite agglomérées pour former des masses plus ou moins grandes d'une matière compacte.

Revenons aux matières filamenteuses.

**En 1839,** il y eut en Silésie une chute de « draps » ayant l'apparence d'un « feutre de coton ». L'examen microscopique aurait révélé que la substance qui les composait provenait principalement de conifères (Edinburgh Rev. 87-197). Nous ne savons pas si cela signifie qu'il s'agissait d'aiguilles de pins ou de pollen.

**Le 16 mars 1846**, on aurait constaté, à Shangaï, la chute d'une grande quantité de « poudre » gris-olive. Au microscope, on aurait constaté cependant qu'il s'agissait d'un « agrégat de cheveux de deux espèces » : des cheveux noirs et des cheveux blancs, plus épais. Quand on les brûlait, ils produisaient l'odeur caractéristique des cheveux ou de plumes brûlées (Journ. Asiat. Soc. of Bengal 1847-1-193).

**Le 3 mars 1876,** on vit tomber d'un ciel sans nuages, à Olympian Springs, dans le Kentucky, des « flocons » d'une substance ayant une apparence de chair. Il y avait des flocons de 5 à 20 $cm^2$, tombant en averse et couvrant le sol, les arbres et les clôtures, mais uniquement dans un corridor d'environ 50m de large et de 100m de long. Les analyses effectuées par différents hommes de science conduisirent à des propositions d'identification très divergentes, bien qu'on admettait toujours une origine biologique. Pour certains c'étaient des œufs de poissons ou de batraciens, pour d'autres, du nostoc (algue microscopique, cyanophycée) et pour d'autres encore, du tissu de poumon, du cartillage ou des fibres musculaires (N.Y. Times, 10 et 12 mars 1876, Scient. Amer. 34-197, Scient. Amer. Suppl. 2-426, 2-473).

**Fin octobre 1881**, il y eut à Milwaukee et dans cinq autres villes voisines une chute d'une substance décrite comme des « toiles d'araignée ». Les filaments étaient cependant de couleur blanche et de forte texture. Il n'y avait pas d'araignées (Scient. Amer. 45-337).

**Le 16 octobre 1883,** on aperçut dans le ciel, à Montussan en Gironde, un épais nuage, dont on vit tomber des paquets d'un substance « laineuse » de la grosseur d'un poing. Cette « pluie » dura environ deux heures. La matière était blanche et quand on l'enflammait, elle brûlait en se carbonisant. Vue au microscope, elle était formée de « filaments enchevêtrés ». On se demanda s'il pouvait s'agir d'une agglomération extraordinaire de filaments produits par des araignées, emportées par le vent (G. Tissandier, La Nature, 1883, p. 342).

**Le 21 novembre 1898,** on constata à Montgomery, dans l'Alabama, la chute de nombreux échantillons d'une substance « semblable à des toiles d'araignée ». Elles tombaient en torons et parfois en groupes de 25 $cm^2$ et plus. Il n'y avait pas d'araignées et la matière ressemblait à des fibres d'asbeste. De plus elle était phosphorescente (Monthly Weather Rev. 26-566).

A ces récits étranges, nous devons ajouter encore les observations qui auraient été faites à Fatima, en nous référant au livre de l'abbé Felici (21) et à celui de Paul Misraki (22). Nous ne chercherons évidemment pas à choquer ceux qui « croient », au sens religieux, aux événements de Fatima, mais il faut noter qu'ils ne

21. Abbé Felici : Fatima, Société Saint Paul, Paris, 1963, pp. 90, 91, 106.
22. Paul Misraki : Des signes dans le ciel, Labergerie, 1968, pp.91, 93.

font pas partie de « dogmes » de l'église catholique et que l'honnêteté intellectuelle ne nous permet pas d'écarter arbitrairement un cas par rapport aux autres. Voici les éléments essentiels.

**Le 13 septembre 1917,** une foule très nombreuse était rassemblée à Fatima. Brusquement, on aperçut un « globe lumineux », traversant le ciel d'est en ouest d'un mouvement « lent et majestueux » (21). Il se dirigea vers le chêne vert, où la « Dame de lumière » avait été aperçue précédemment par les enfants. Il y cessa d'être visible et ne reparut que dix minutes plus tard (22). « On revit le globe lumineux monter tout droit vers le soleil, au milieu d'une pluie de pétales blancs, légers comme de petits flocons de neige, qui fondaient avant de toucher le sol » (21). « Une dame déclara avoir vu un de ces pétales « de fleur » tomber sur son épaule gauche, elle voulut le saisir, mais ne trouva plus rien » (22).

**Le 13 octobre 1917,** il y avait une foule encore plus nombreuse qu'à Fatima, quand il y eut ce que l'on a appelé « la danse du soleil ». Il semble que l'on vit les nuages se déchirer d'un coup ; le disque solaire apparaître comme une lune d'argent et tourner vertigineusement sur lui-même (21). Ce qui semblait être « le soleil décroché du firmament » était « un disque d'argent poli, non aveuglants, aux arêtes nettement dessinées » (22). Il tournoya sur lui-même, en « projettant de toutes parts des faisceaux de lumière de toutes les couleurs qui éclairaient fantastiquement les nuages dans le ciel, les arbres, les rochers, la terre » (21). D'après ces données, il y aurait eu, en tout cas, un objet, « non identifié », évoluant entre les nuages et le sol. Les recherches documentaires très récentes de J. Fernandes et F. d'Amanda (historienne), dont nous espérons pouvoir donner un compte rendu plus explicite (23), auraient permis de découvrir, en fait, une dizaine de cas de chute de substances semblables à des « cheveux d'ange » au Portugal, vers 1920.

## 2.2. Les observations des années cinquante

Ces observations se distinguent des précédentes par le fait que l'association avec le phénomène OVNI y apparait plus nettement. Dans certains cas, on dispose aussi d'informations nettement plus détaillées.

**Le 29 août 1948,** un fermier observe à Maplewood (Ohio), très tôt le matin, une grande « sphère argentée » qui « survola sa ferme, en laissant tomber une substance de couleur argentée, qui se désintégra avant d'atteindre le sol » (24) .

**Le 17 octobre 1952,** eut lieu la célèbre observation faite à Oloron, dans les Basses-Pyrénées, par quelques centaines de personnes (25).
Dans un ciel bleu, sans nuages, on vit un long cylindre, étroit, incliné à 45°, dont l'altitude était estimée à quelques milliers de mètres. Cet objet était blanchâtre et avait des bords nettement délimités. Mais de son extrémité supérieure semblaient s'échapper des masses floconneuses, de couleur gris-argent, formant une sorte de panache. L'objet se déplaçait dans le sens de son inclinaison et il était précédé d'une trentaine d'autres objets, présentant l'aspect de boules informes, semblables à des flocons de fumée. Ceux-ci se déplacaient deux par deux, suivant des trajectoires brisées.

Y. Pringent, surveillant général du Lycée d'Oloron, vit cet objet vers 12h30, à partir de la fenêtre de son appartement, en compagnie de sa femme, institutrice, et de ses trois enfants. Il précisa que si l'objet était comparé à un tuyau de poêle de deux mètres de longueur, les boules devaient avoir la grosseur de deux poingts. Prenant ses jumelles, Y. Pringent discerna dans chacun de ces objets, qui apparaissaient à l'œil nu comme des boules informes, une sphère rouge, entourée d'une sorte d'anneau jaune-clair, fortement incliné, semblable à l'anneau de Saturne (25,26,27). Tout en se déplaçant deux par deux, suivant un mouvement de zigzag, rapide et court. Les sphères s'approchaient parfois l'une de l'autre au cours de leur mouvement et quand elles se séparaient alors, il apparut entre elles, une traînée blanchâtre, analogue à « un arc électrique ». Il se forma ainsi derrière tous ces objets une abondante « traînée » qui tombait lentement vers le sol, en prenant la forme d'un « voile qui

---

23. D'après un premier échange de correspondance.
24. J. Vallée : Chronique des apparitions extra-terrestres, Ed. Denoël, 1972, cas n° 67.
25. A. Michel : Lueurs sur les soucoupes volantes. Mame, 1954, p. 176.
26. J. Senelier : La neige d'octobre, Phénomènes Spatiaux, GEPA, n° 16, pp. 8-12.
27. M. Carrouges : Les apparitions de martiens, Fayard, 1963, 1963, p.218.

se désagrégeait en se décomposant en longs filaments ». Pendant quelques heures, encore, on pouvait voir des paquets de filaments accrochés aux arbres, aux fils électriques, et sur les toits des maisons. Ces filaments rappelaient les fils d'amiante. Ils se laissaient étirer en offrant à la traction une certaine résistance. Mais ils disparaissaient peu à peu sans laisser de trace. On nous dit aussi que ces « fils ressemblaient à de la laine ou à du nylon ». Enroulés en paquets, ils devenaient rapidement gélatineux, puis se sublimaient dans l'air et disparaissaient. D'innombrables témoins ont pu en recueillir et constater le phénomène de rapide sublimation. Le professeur de gymnastique du collège en ramena un gros écheveau du terrain des sports. Très intrigués, les professeurs du collège purent constater que lorsqu'on les allumait, ils flambaient comme de la cellophane. Le professeur de sciences, M. Poulet, examina attentivement ces fils, mais n'eut pas le temps d'en faire l'analyse. Il put toutefois assister à la sublimation et à la disparition totale d'un de ces fils long d'une dizaine de mètres, qui avait été enroulé autour d'un bâton (25). Nous apprenons, d'autre part, que quelques-uns de ces filaments ayant été enroulés autour d'un bâtonnet de bois et protégés par un papier, M. Pringent fut surpris « de n'y trouver quelques heures après qu'une infime trace d'une poudre blanchâtre » (26). Certains aspects rappellent les observations anciennes. La formation d'un « voile » est en effet à rapprocher de l'observation de matières feuilletées, de draps, de larges flocons, et de matières semblables à du feutre. D'autre part, on signale que les filaments peuvent s'agglomérer entre eux et former une masse gélatineuse. Nous apprenons aussi que ces filaments semblaient contenir de petites particules solides, puisqu'il se forme sous certaines conditions un résidu poudreux.

On peut penser aussi que les « anneaux » entourant les boules étaient semblables au « disque long et flexible » qui entourait l'objet observé au Graulhet, le 13 octobre 1954. Ce disque avait été abandonné sur place, en se disloquant et en tombant ensuite vers le sol sous la forme de « filaments argentés agglomérés », disparaissant après quelques heures (16). Dans le cas présent, il s'agissait peut-être aussi d'une manœuvre pour se débarasser de cette enveloppe parasite.

Si les anneaux étaient constitués de filaments assemblés d'une manière plus ou moins ordonnée autour des « boules », il y aurait eu une interaction entre ces filaments quand les objets se rapprochaient les uns des autres, deux à deux, et lorsqu'ils s'écartaient alors de nouveau, il se formait entre eux une bande (semblable à un arc électrique), composée de filaments, qui tombaient ensuite quand leur poids l'emportait par rapport aux forces attractives exercées par chacun des deux objets.

Le fait que ces « cheveux d'ange » ne provenait que de boules et non pas du panache floconneux surmontant l'objet cylindrique est également à rapprocher d'une autre observation, faite le **15 octobre 1952** près de Nîmes, dans le Gard. Plusieurs ouvriers y virent en effet, un objet qui avait la forme d'un cigare et des extrémités duquel s'échappait également une « espèce de brouillard ». Ils y notaient même un « bouillonnement vaporeux » (27), mais ne firent pas état d'une chute de « cheveux d'ange ».

**Le 27 octobre 1952,** des centaines de témoins auraient vu, par contre, à Gaillac (Tarn), un spectacle très semblable à celui d'Oloron : un long cylindre empanaché et incliné à 45° progressait lentement dans le ciel, au milieu de 16 soucoupes volantes, groupées deux par deux. Celles-ci avaient une forme parfaitement sphérique, avec un « renflement » au milieu. Elles scintillaient au soleil et effectuaient un mouvement en zig-zag rapide. Elles descendaient même parfois jusqu'à une altitude de l'ordre de 400 m. Il y eut ensuite une chute de masses de fils blancs, continuant à tomber encore longtemps après la disparition de ces objets. Ces filaments devenaient également gélatineux avant de disparaître. Ils étaient blancs et semblables à de la laine de verre, mais ils se désagrégeaient trop rapidement pour que l'on puisse arriver à en faire une analyse (25,26).

**Le 15 avril 1953,** on découvrit à Ongaonga, dans la région de Auckland, en Nouvelle-Zélande, des filaments qui se désagrégaient rapidement quand on les manipulait (26,28)

**Le 3 mars 1953,** il y aurait même eu dans la San Fernando Valley, en Californie, un « blizzard de cheveux d'ange », couvrant un territoire large de près de 5 km (29).

28. Réf. 7 p. 59-61.
29. T.M. Wright : The intelligent mans guide to Flying Saucers, Barnes, 1968, p. 82.

**Le 30 mai 1953**, un petit objet bleu très brillant, évoluant d'une manière irrégulière, nettement différente de celle d'un avion, fut aperçu à Palmerston, Nouvelle Zélande. Plus tard, on vit un grand nombre de filaments d'une substance, qui ressemblaient à des toiles d'araignée, flotter lentement vers le sol. Ces filaments étaient blancs et avaient la texture de cendres (28), cela veut dire probablement qu'ils s'effritaient sous les doigts, comme du papier carbonisé, par exemple.

**Le 9 octobre 1953** : découverte de « cheveux d'ange » qui se désintégraient rapidement - sans laisser de traces - quand on les manipulait (28).

**Le 13 octobre 1953**, on observa à Pleasant Hill, en Californie, quatre objets ronds, brillant au soleil, à partir desquels on vit tomber une substance blanchâtre. Une bande blanche, ressemblant à de la soie, de plus de trois mètres resta accrochée à un arbre (28).

**Le 16 novembre 1953,** plusieurs témoins virent à Resada, dans la vallée de San Fernando (Californie) une boule argentée, effectuant des mouvements oscillatoires. Finalement elle produisit une longue bannière d'une substance blanche, semblable à une traînée de vapeur. Celle-ci se détacha ensuite de l'objet et tomba vers le sol, en se dispersant « comme de la laine effilochée ».

Ces filaments couvraient tout le voisinage et ressemblaient à des toiles d'araignée (28, 30). Des ingénieurs de Lockheed Aircraft Corporation, de la North American Aviation et de Douglass Aircraft étaient venus sur place, mais la matière n'a pas pu être analysée, il suffisait de la tenir entre ses doigts, quelques instants, pour qu'elle se « dissolve » sans laisser de trace.

Une dame remarqua que les filaments semblaient souvent « sauter » d'un arbre ou d'un buisson pour s'accrocher aux cheveux, comme s'il y avait de l'électricité statique (31). Notons qu'il suffisait que les cheveux de cette dame aient été chargés électriquement pour produire cet effet.

**Le 1 février 1954,** on observa le même phénomène à partir de deux endroits différents de la San Fernando Valley, en Californie (28, 31).

Observant les manœuvres d'un avion à réaction, les témoins virent une boule ronde évoluant au voisinage de cet avion. Brusquement, il en sortit un flot d'une substance blanche, analogue à une dentelle ou à des toiles d'araignée, qui se mit à descendre vers le sol, tandis que l'objet partit en chandelle. La substance se répartit sur un domaine équivalent à trois blocs d'une ville, en restant accrochée aux arbres, aux clotures et aux fils téléphoniques, mais elle disparaissait dès qu'on la prenait en main.

**Le 20 septembre 1954,** à Saint-Père-en-Retz, près de l'embouchure de la Loire, il y eut une explosion, faisant trembler les carreaux. On ne vit pas d'objet dans le ciel, mais bientôt, on observa une chute de flocons blancs, analogues à ceux d'Oloron et de Gaillac : « même consistance onctueuse, même aspect éphémère, même sublimation totale » (32).

**Le 13 octobre 1954,** eut lieu à Graulhet en France la fameuse observation d'un objet entouré d'un disque non flexible qui explosa et donna lieu à une chute abondante de « cheveux d'ange » disparaissant progressivement. Ce cas a été déjà présenté dans la première partie (16).

**Le 14 octobre 1954,** un fermier de Méral Mayenne, observait au crépuscule l'atterrissage d'une « soucoupe volante » qui dégageait une lueur aveuglante, illuminant la campagne dans un rayon de 200 m. Le témoin s'en approcha et l'observa pendant 10 minutes. L'objet changea alors de couleur et s'envola brusquement, tandis qu'une sorte de « buée luminescente » tombait lentement vers le sol. Le fermier la regarda avec curiosité. Puis, rentré chez lui, il constata que ses vêtements étaient couverts d'une couche de « matière blanche un peu collante, comme de la paraffine, mais elle disparut bientôt sans laisser de traces (32).

**Le 18 octobre 1954,** on observa à Vienne, dans l'Isère, le passage d'un engin à haute altitude, que certains considéraient comme un « stratojet » et d'autres comme un OVNI. Après son passage, il se forma au-dessus de la vallée du Rhône des « sortes de parachutes » qui tombaient lentement vers le sol, en étant animés de mouvements bizarres. Le « Figaro » et « Paris-Presse » ont signalé ce phénomène dans leur édition du 21 octobre. Bien que les dates diffèrent légèrement suivant les auteurs (26, 32, 33), leurs descriptions sont

30. O. Binder : What we really know about UFO's, Fawcett, 1967, p. 94.
31. Réf. 7, pp.40-43.
32. Réf. 2, p. 86, 236, 261.
33. J. Guieu, Blackout sur les S.V., Omnium Litt. 1972, p. 225.

concordantes. A. Michel (32) cite le témoignage de M. Lelandais, moniteur à l'aéro-club de Vienne : « Nous vîmes d'abord des formes blanches qui semblaient mener dans les nuées une espèce de ballet, montant, descendant, remontant, changeant de forme, mais se rapprochant peu à peu du sol. Une demi-heure après environ, ce fut une sorte de pluie de toiles d'araignée qui arriva, serrée comme un voile, sur l'aérodrome. Il en tombait par poignées sur le terrain, sur le hangar, sur les avions, et nous nous sommes mis à les ramasser à pleines mains. Nous avions l'impression de tenir des fils de caoutchouc, très fins, très doux au toucher, qui s'aggloméraient, pour aussitôt se sublimer dans les doigts sans laisser la moindre sensation, la moindre odeur, la moindre trace. Nous avons eu l'impression que c'était la chaleur de nos mains qui les faisait fondre ». On précisa qu'il y avait encore des filaments, cinq heures après leur arrivée au sol, mais que ceux que M. Lelandais avait mis au frais, dans une boîte hermétique en bakélite, s'étaient complètement sublimés le lendemain.

**Le 22 octobre 1954,** reste sans doute une date mémorable pour les élèves de l'école primaire Jerome de Marysville (Ohio) qui virent ce jour-là un spectacle bien étrange (28, 31). Certains d'entre eux avaient repéré dans le ciel bleu, absolument dénué de nuages, un objet très brillant ayant la forme d'un cigare, qui effectuait des mouvements circulaires à grande hauteur au-dessus de l'école. Ils appelèrent le principal de l'école, qui réussit encore à voir l'objet immobilisé à ce moment et partant ensuite à grande vitesse. L'institutrice qu'il appela à son tour n'a pas vu l'objet mais, avec d'autres spectateurs, elle vit de « magnifiques touffes d'un blanc doux comme du coton flotter doucement vers le sol ». La chute de cette substance fibreuse aurait commencé directement après le départ de l'objet et duré trois quart d'heure.

La substance était composée de « longues fibres » comme si quelqu'un avait pris un paquet de fibres qui servent à la décoration des arbres de noël appelés « cheveux d'ange » et glissé une partie de ces filaments vers un bout pour y former une touffe, tandis que le reste formait une traîne qui y restait attachée. Ces fibres étaient très fines et douces au toucher. Elles ne collaient pas aux mains. En les tenant par leurs extrémités, on pouvait les étirer sans qu'elles se cassent.
Elles devenaient « brillantes là où elles étaient étirées ».

La partie de la substance que l'on tenait en main disparaissait très rapidement. On pouvait former cependant une toute petite boule en roulant un fil entre les doigts. Après quelques temps les doigts avaient pris une couleur verte, qui s'éliminait rapidement en lavant les mains à l'eau chaude. L'institutrice constata, quand elle rentra à la maison, en voiture, que les environs étaient abondamment couvert de ces « cheveux d'ange » comme s'ils avaient été distribués de manière uniforme, et cela jusqu'à une distance de 5 km de l'école. A un endroit, il y avait même une sorte de baldaquin au-dessus de la route, parce que les filaments y étaient tendus des fils téléphoniques aux fils électriques de l'un à l'autre côté de la route. Les enfants ont donné par écrit un compte rendu de l'événement confir-

34. R. Viltrange : fils de la Vierge et OVNIs, GEPA, n° 3 et 4, 1963.

# Les portes de la SOBEPS sont grandes ouvertes

Nous vous rappelons que les locaux de la SOBEPS vous sont accessibles chaque samedi entre 14 et 18 h. Cette visite sera pour nous l'occasion de mieux vous connaître et vous pourrez, de votre côté, fouiller à loisir dans notre bibliothèque ou discuter avec l'un ou l'autre collaborateur.

Vous aurez également la possibilité de consulter une remarquable diathèque réunissant plus de 300 documents qui peuvent vous aider à monter votre propre exposé sur le phénomène OVNI.

Alors, à samedi prochain sans doute, et n'oubliez pas notre adresse : 74, avenue Paul Janson, 1070 Bruxelles ; à deux pas de la place de la Vaillance à Anderlecht.

mant remarquablement les informations données par les adultes (31).

**Le 26 octobre 1954,** deux soucoupes volantes ont provoqué une chute de « fils transparents » à Prato, en Italie (26, 27, 34).

**Le 27 octobre 1954,** on arrêta même un match de football pendant une demi-heure à Florence (Italie), parce que l'attention des milliers de spectateurs était attirée par des « points brillants » qui évoluaient très haut dans le ciel et qui laissaient derrière eux une « fumée blanche » tombant vers le sol, sous la forme d'une « substance fibreuse et résistante ». C'était comme une « pluie» de « flocons d'ouate effilochée » ou des « paquets de barbe à papa ». Les gens cherchaient à en prendre, en s'amusant, mais constataient alors que cette « ouate » disparaissait presque instantanément. Un étudiant ingénieur, A. Jacopozzi, ayant des jumelles avec lui, put voir que les étranges objets volants avaient la forme de « chapeaux » et qu'ils évoluaient par paires.

« C'était comme si j'assistais à un spectacle de prestidigitation ». Curieux et efficace, il se mit à entortiller des filaments autour d'un petit bâton (qui se trouvait donc à la température ambiante et non pas à la température du corps humain). Il enferma le tout dans un pot et porta celui-ci à l'institut de chimie de l'Université de Florence.

Le professeur Giovanni Canneri, directeur de l'institut de chimie de cette université procéda à un examen de cette substance. Il constata que les fibres présentaient une remarquable résistance à la traction et à la torsion. Sous l'action de la chaleur, il obtenait un résidu transparent dont l'analyse spectographique aurait révélé qu'il se composait principalement de bore, silicium, calcium et magnésium. Mais personne ne pouvait dire comment on aurait pu obtenir ce produit (27, 28, 34, 35, 36).

Aux observations de « cheveux d'ange » du 28 octobre (à Rome), du 4 novembre (à Nelson en Nouvelle-Zélande et à Tizi Djema en Algérie) et d'autres dates de l'hiver 1954 (1, 28, 34), nous ajoutons l'observation du **21 février** à Horseheads, déjà présentée (16).

**Le 1er septembre 1955,** des « cheveux d'ange » tombent lentement du ciel, à Edmore, Michigan, sous la forme de touffes dont certaines avaient la taille d'un grand plateau (1).

**Le 2 octobre 1955,** l'air se remplit à Urichsville (Ohio) de « toiles d'araignée argentées » après la disparition de deux objets discoïdaux, qui avaient évolué ensemble, à haute altitude (1, 28).

**Le 10 octobre 1955,** il y aurait également eu une chute de « cheveux d'ange » en relation avec une observation d'OVNI à Cinicinatti, Ohio (1).

**Le 28 octobre 1955,** plus d'une centaine d'élèves d'une école primaire à Whisett (N.C.) ont observé une dizaine d'objets semblables à des « billes d'acier d'un roulement à bille » filant à travers le ciel, tandis que des « cheveux d'ange » tombaient parmi eux. Un de leurs instituteurs, qui avait été observateur dans des missions de combat de la force aérienne au cours de la seconde guerre mondiale, observa le spectacle avec une paire de jumelles et décrivit la matière comme étant semblable à des filaments de sucre (barbe à papa) ou aux filaments très fins utilisés pour la décoration de Noël. Mais elle se présenta généralement sous la forme de bandes de 5 à 8 cm de longueur (1, 28, 37).

**Le 10 août 1956,** des millions de filaments semblables à des fils de toiles d'araignée ont flotté à travers les faubourgs de Melbourne du côté de la mer. Ils pendaient à des fils électriques, s'accrochaient aux voitures et aux vêtements et enveloppaient les arbres. Mais à l'étonnement de tous, ils disparaissaient après quelques heures. Six hommes de science en ont fait des analyses.

Leur conclusion : « pas de laine, ni de coton, ni de matière venant de plumes et apparemment pas non plus des fibres synthétiques » (1, 38).

On a signalé encore d'autres observations de « cheveux d'ange », dont deux en relation avec un OVNI le 30 septembre et le 15 octobre 1956, mais nous n'avons pas assez d'informations à cet égard (1).

**Le 28 avril 1957,** il y eut à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, et dans ses environs une chute d'une substance ayant l'air de toiles d'araignée, mais qui disparaissait immédiatement sans laisser de trace quand on la prenait en main. Bien que ces fils étaient apparemment très légers, l'action

35. A. Schneider : Besucher aux dem All. Herman Bauer Vlg. 1973, p. 268.
36. H. Durrant : les dossiers des OVNI. Laffont, 1973, p. 55.
37. M.K. Jessup : The UFO Annual, Citadel, 1956, p. 324.
38. The FSR,s World roundup of UFO sightings and sightings and events, Citadel, 1958, pp. 75, 142.

de la pesanteur était très nette et il fallait un vent assez fort pour les emporter. Un habitant qui regardait cet après-midi-là vers les montagnes avec son télescope astronomique, découvrit cette substance au moment où elle tombait du ciel. Explorant ensuite le ciel avec son télescope, il constata qu'à une hauteur qu'il estima à 4500 m, la matière était très dense et qu'elle tombait à vitesse uniforme, sous la forme de « draps » ou « feuilles » ayant l'air d'être aussi grands qu'une nappe de table à manger (1, 38).

**Le 9 novembre 1958,** on constata une chute de « cheveux d'ange » à Trinidad, Rio Delle et d'autres villes de Humboldt County en Californie. C'était comme une « averse », la quantité de matière étant tellement importante que deux pêcheurs se trouvant en mer à ce moment ont pu dire que leur bateau, recouvert de cette substance qui était semblable à des toiles d'araignée, avait l'air d'être « vieux d'un million d'années ». Certains filaments ou groupes de filaments avaient une longueur de 1,5 m et on en vit même d'une douzaine de mètres, accrochés à des arbres. Mais on n'y trouva pas d'araignées. Le Dr E. Bielfuss, professeur de biologie au Humboldt State College, examina un échantillon qu'on lui avait amené de l'aéroport de McKinleyville et conclut qu'il ne s'agissait pas d'un produit d'origine animale, sans pouvoir donner d'autres explications.

**Le 6 mars 1959,** tombait à Loches (Indre et Loire) une autre « pluie » de filaments que l'on compara à des fibres de verre, mais qui ne tardaient pas à se sublimer au contact du sol. Cette chute de « cheveux d'ange » a duré une vingtaine de minutes, couvrant une zone de 2 km² (39, 40).

**Le 14 octobre 1959,** on observa à Prato (Espagne) dans un ciel ensoleillé sans nuages, un objet circulaire lumineux et ensuite une abondante chute de filaments que l'on compara également à de la fibre de verre. Ils étaient légèrement blanchâtres, visqueux et instables : ils se sublimaient en 4 ou 5 minutes (40).

## 2.3. Les observations des années 60 et 70

**Le 5 août 1961,** apparaissaient au Mt Hale, en Australie, des objets qui se déplaçaient deux à deux, comme à Oloron et à Gaillac. Des « cheveux d'ange » sont ensuite tombés du ciel formant des « treillis » ou « filets » très fins de fibres entrelacées, blancs comme la neige. Ces fibres disparaissaient spontanément (1).

**Le 10 octobre 1962,** on découvrit des filaments blancs, très fins, pendus un peu partout sur les étançons et les fils d'un bateau, le Roxburgh Castie, ammaré à ce moment à Montréal. En présence de l'officier principal, on étira un de ces fils que l'on trouva étonnamment solide et élastique, alors que des fils de toiles d'araignée se seraient cassés. Quand on les tenait 3 à 4 minutes en main, ils « disparaissaient complètement ». Regardant vers le ciel, ils pouvaient voir des « petits cocons » de cette matière flotter lentement vers le sol, mais ils ne voyaient rien qui aurait pu expliquer l'origine de ces filaments (41).

**Le 7 novembre 1965**, se produisit entre Auch, Revel, Toulouse et sa banlieue, une chute de « cheveux d'ange » qui ont été analysés par M. H. Mauras, maître assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse (16). Voici son rapport : « approchée d'une flamme ils disparaissaient immédiatement sans brûler et sans fumée. Fait important : ils sont fortement attirés par l'électricité statique. La pyrolyse sous vide indique une température de décomposition voisine de 280°C et laisse un résidu noirâtre charbonneux... Un filament qui paraît élémentaire à l'œil nu, est en réalité (vu au microscope, en lumière polarisée, constitué d'un grand nombre de fils parallèles agglutinés les uns aux autres ». M. Mauras effectua encore d'autres analyses et il en conclut finalement qu'il devait s'agir de fils d'arachnides (6).

**Le 12 octobre 1966,** plusieurs personnes à Jonesboro (Tennessee) virent quelques OVNI qui laissaient tomber des sortes de « draps » se divisant en groupes de filaments, semblables à des toiles d'araignée. Cette substance était collante. Elle adhérait à toute chose et provoquait une irritation de la peau. Même le chien et les vaches ne voulaient pas aller aux endroits où la substance était tombée, jusqu'à ce qu'il ait plu. D'autres fermiers des environs auraient fait les mêmes constatations avec leurs animaux (42).

**Le 18 septembre 1968,** un fermier observa à Ste

39. Ch. Garreau, S.V. 20 ans d'enquêtes, Mame, 1971, p. 79.
40. J. Senelier, Phénomènes spatiaux. GEPA, nº 25, p. 33.
41. F.S.R. **10**, nº 3, 1964, p. 15.
42. F.S.R. 17, nº 1, 1971, p. 29.

Anne, au Canada, trois OVNI discoïdaux qui se suivaient à même hauteur, même vitesse et même intervalle. Chacun des trois objets semblait « expulser » une substance blanche et « floue » de sa partie supérieure. Cette substance « s'élevait » au-dessus du premier et second objet et formait entre eux « un arc ». Celui-ci ne semblait pas être affecté par le vent, bien que les objets se déplaçaient à très grande vitesse. Une partie de cette matière semblait « rouler le long des côtés » de ces objets et flotter vers le sol. La substance expulsée par le troisième objet tombait, elle, directement « en cascade » le long des côtés de cet objet.

Le fermier qui avait voulu inspecter des bâtiments de la ferme, fit cette observation vers 16 heures. Elle ne dura que 10 secondes et avant que sa femme qu'il appela fut arrivée, les objets avaient disparu. Mais ils virent alors un grand nuage d'une substance blanche, descendant vers eux. Il s'agissait de fibres qui couvraient les bâtiments, les fils électriques et une grande partie des plantations environnantes. Deux jours plus tard, bien qu'il avait plu, on pouvait voir encore une grande partie de cette substance et on en recueillit une partie pour effectuer des analyses, en particulier à l'université de Manitoba. Le spectre infra-rouge aurait révélé qu'il s'agissait d'une substance cellulosique. Les fibres étaient d'un diamètre uniforme (5 microns). D'autres tests auraient indiqué qu'il s'agissait de fibres de rayonne, recouvertes d'une sorte de gomme. Pensant qu'il pourrait s'agir d'un produit utilisé pour la protection des végétaux, on vérifia auprès des Départements de l'Agriculture et des Forêts. Cette substance y était cependant inconnue (43).

**Le 22 octobre 1973,** il y eut à Sudbury (Massachusetts) une observation qui commença par l'appel d'un garçon : « Maman, viens voir la plus grande toile d'araignée du monde ! » La mère vit effectivement des matières semblables à des toiles d'araignée, pendues aux buissons et aux fils. Regardant en l'air, elle vit un objet rond, argenté et brillant, sur le point de disparaître au-delà de quelques arbres. Elle constatait aussi que ces « sortes de toiles d'araignée » continuaient à tomber du ciel. Elle l'observa pendant une demi-heure, mais deux heures après l'événement, quand son mari rentra à la maison avec un voisin que l'on avait appelé, il y avait encore des groupes de filaments qui tombaient du ciel. On constata d'ailleurs à ce moment que cette matière couvrait les environs jusqu'à une distance de 500 m.

La mère mit un peu de cette substance dans une boîte hermétique qu'elle plaça au réfrigérateur. D'après elle, les filaments étaient semblables aux fils des toiles d'araignée, mais un peu plus gros. Ils étaient collants au toucher et s'emmêlaient facilement dès qu'ils étaient dérangés. La matière recueillie fut examinée dans divers laboratoires du Massachusetts. Placés sous microscope deux jours après leur collecte, les « cheveux d'ange » étaient d'un blanc semi-transparent et l'on pouvait voir que leur diamètre diminuait progressivement. Même la matière qui était encore au réfrigérateur se dissipait chaque jour un peu plus (44.45).

**Le 6 octobre 1976,** par beau temps, peu nuageux, de nombreux témoins ont vu tomber du ciel à Valensole, vers 11 heures du matin, « une pluie de fils assez brillante et ressemblant à des fils de toiles d'araignée ». Un des témoins croit avoir vu un OVNI cigaroïde, cinq minutes après avoir remarqué la chute de cette matière. Il a pu constater aussi qu'il y en avait dans la campagne environnante et que ces fils étaient très fragiles et légers (46).

Nous terminons cette revue par un cas spécial, où le Center for UFO Studies de A. Hynek est intervenu. Le soir du **12 octobre 1976,** on observa des phénomènes acoustiques et lumineux pouvant se rapporter à un OVNI et le lendemain matin un des témoins trouva, en examinant les lieux, deux touffes de filaments à environ 4 km l'une de l'autre, de part et d'autre de la maison. Ceci est différent des autres cas que nous avons cité et les filaments étaient, en plus, parfaitement stables. Malgré cela, on procéda à des analyses. Celles-ci ont révélé finalement qu'il s'agissait bien de fils produits par des araignées (47).

Nous constatons que les observations de « cheveux d'ange » semblent être plus rares au cours

---

43. Canadian UFO report, March/April 1969, pp. 12-14.
44. UFO Investigator, NICAP, March 1974, p. 3-4.
45. UFO Nachrichten, n° 218, nov. 1974.
46. Jamet : pluie de fils à Valensole, LDLN, mai 1978, pp. 11, 12.
47. International UFO Reporter, Aug. 1977, p. 4 et 8 ; March 1978.

# La morphologie humanoïde : étape importante du développement de la vie sur une planète ?

Le numéro de juin 1978 d'IUR (1) présentait à ses lecteurs une communication du professeur B.L. Umminger relative à l'aspect « humanoïde » des entités observées lors des rencontres rapprochées de troisième type (en abrégé : RR3). Cet article nous a paru intéressant pour deux raisons essentielles. D'abord, il s'agit de réflexions émanant d'un scientifique de haut niveau qui, a priori, ne semble pas être un partisan de l'existence d'une vie extra-terrestre, ni, a fortiori, des OVNI.

On ne peut donc que se réjouir qu'une telle personnalité s'intéresse, d'un point de vue scientifique, à un des aspects de l'Ufologie actuelle. C'est d'ailleurs le caractère scientifique des réflexions du professeur Umminger qui constitue la seconde raison qui nous a déterminé à écrire les présentes lignes. Umminger, ainsi qu'il apparaîtra plus loin, ne fait qu'extrapoler à l'échelle de l'Univers, ce qui constitue des évidences sur la planète Terre. L'auteur précise d'ailleurs d'emblée ses intentions qui ne sont pas de commenter la réalité des RR3, ni de se prononcer sur celle des OVNI en tant que vaisseaux occupés par une intelligence. Son unique but est d'indiquer trois concepts qui sont susceptibles d'expliquer l'apparence humaine des entités associées aux manifestations des objets volants non identifiés (« si entités il y a » précise bien le professeur Umminger).

1. IUR, vol. 3, nº 6, juin 1978, p. 8, « UFO occupants : a biological perspective » by Bruce L. Umminger (Department of Biological Sciences, University of Cincinnati).

(suite de la page 11).

des deux dernières décennies, ou que moins de cas ont été décrits dans la littérature, mais les renseignements sont un peu plus détaillés. Le phénomène persiste cependant, avec les mêmes caractéristiques fondamentales. Quand on voit cet ensemble de témoignages, il n'est quand même pas évident qu'il s'agit **dans tous les cas** d'une sorte de rêve éveillé ou d'une erreur d'interprétation comme celle que peut commettre une personne non avertie en voyant la planète Vénus, par exemple, quand elle est très brillante. Les tentatives d'explication devront donc aller un peu plus loin.

(à suivre).

**Auguste Meessen.**
Professeur à l'U.C.L.

Voici donc les idées essentielles développées dans l'article dont question ci-dessus.

Les trois concepts à partir desquels Umminger développe ses réflexions sont ceux d'évolution convergente, d'équivalence écologique et d'évolution culturelle.

Le premier concept peut se résumer comme suit. On constate fréquemment sur Terre que des espèces vivantes, issues d'ancêtres phylogéniques distincts, peuvent présenter des morphologies voisines. La raison de ces analogies réside dans l'évolution constante des espèces en fonction du milieu où elles vivent (niche écologique). Une adaptation efficiente peut ainsi être réalisée. Umminger cite l'exemple des baleines et des poissons adaptés à la vie en milieu aquatique bien qu'appartenant à des lignées évolutives distinctes.

Le second concept, l'équivalence écologique, revient à dire que des espèces différentes occupant des niches identiques sur le plan écologique mais différente sur le plan géographique, développent aussi des morphologies similaires. L'exemple considéré ici est celui du développement très important des membres postérieurs ainsi que des oreilles chez une espèce de lapin vivant en Amérique du Nord et chez une espèce voisine du Cochon d'Inde vivant en Argentine. Ces deux espèces occupent toutes deux une niche de type « prairie à herbe haute ». On le voit, il s'agit ici aussi d'adaptations au milieu.

B.L. Umminger transpose alors ces deux concepts à l'échelle de l'Univers. « Pour autant, dit-il, qu'il existe des planètes semblables à la Terre dans l'Univers, que parmi elles, certaines aient pu donner naissance à la Vie, on peut les assimiler à des niches écologiques équivalentes mais géographiquement distinctes (c'est le moins qu'on puisse dire ! !) ». Il n'est donc pas inconcevable, suivant Umminger, que les formes de vie sur ces planètes, bien que d'origine évolutive différente, aient donné des similitudes dans la forme et la fonction (extension du concept d'équivalence écologique). L'auteur poursuit alors en indiquant que pour autant que sur chacune de ces planètes, il existe « un site potentiel pour une forme de vie intelligente, mobile et capable d'user de la parole comme base du développement d'une technologie sophistiquée, on peut concevoir ces êtres comme morphologiquement semblables aux

espèces occupant la même niche sur Terre » (extension du concept d'évolution convergente). Umminger précise alors que tout ce qui précède ne sera valable que si ces concepts sont opérationnels à l'échelle cosmique. Il indique aussi qu'à partir des mêmes arguments, on pourrait justifier des différences entre ces entités et l'espèce humaine. Umminger insiste ainsi sur l'importance des principes biologiques à la base de l'évolution. Il semble donc s'écarter de la thèse des partisans de l'équation :
« Vie = Présence indispensable du Carbone ».

Quant au troisième concept, celui d'évolution culturelle. il répond d'une certaine manière à l'objection de ceux qui estiment que, si entités il y a, celles-ci devraient être morphologiquement différentes car possédant une technologie très en avance sur la nôtre. L'auteur indique qu'il se pourrait très bien qu'une fois atteint un certain stade de développement technologique, une évolution de la morphologie ne soit plus nécessaire. C'est d'ailleurs ce qui se passe pour l'homme qui agit sur l'environnement plus qu'il ne s'y adapte.

Notons en passant que cette conception pourrait nous pousser à penser que la forme humaine correspond au stade terminal d'une étape évolutive, le développement ultérieur s'effectuant alors essentiellement par la voie « extra-somatique » ainsi que l'exprimait C. Sagan dans son dernier livre (2).

B.L. Umminger conclut alors en rappelant ses doutes quant à l'existence d'une vie intelligente extra-terrestre et visitant notre planète. Mais il termine par cette phrase : « Si elle existe (la vie intelligente extra-terrestre), et si les trois concepts développés ci-dessus sont applicables à l'échelle de l'Univers, alors, il n'est pas absurde d'envisager des Ufonautes semblables à l'Homme, pour ce qui est de la morphologie tout du moins ».

Dans un prochain article, nous analyserons en détail le contenu de la communication de B.L. Umminger et nous tenterons d'en préciser les limites d'application.

**Pascal Deboodt.**

2. Carl Sagan, « Les dragons de l'Eden », Ed. du Seuil, 1980, p. 16.

# Les grands cas mondiaux

## L'enlèvement d'Aveley : une rencontre du 3e type (1)

Au cours des dernières années, nous avons été confrontés avec beaucoup d'aspects de rencontre d'OVNI. Aucun de ces aspects n'est cependant plus intéressant que celui des enlèvements présumés, des déplacements de voiture et des contacts, tous ceux-ci ayant fait l'objet, à des degrés divers d'exactitude, d'articles dans les livres et magazines. Mais en y regardant de plus près, nous constatons qu'un pourcentage élevé de ces cas sont situés en Afrique, aux Etats-Unis ou en Amérique du Sud. Nous n'avons encore jamais relaté de manière aussi documentée un cas d'enlèvement, de téléportation de voiture et de contact s'étant produit en Europe.

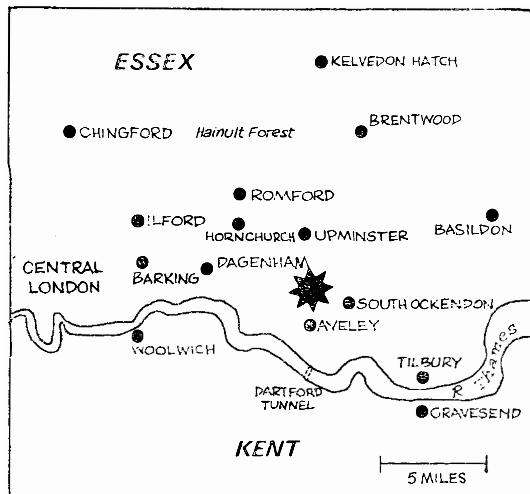
Ce cas, probablement le plus important jamais survenu en Angleterre, eut lieu au cours de l'automne 1974. Il fallut attendre août 77 pour en avoir connaissance. Il fallut près de trois ans aux témoins pour qu'ils se décident à « se vider le cœur » à propos d'un incident qui leur arriva un soir, alors qu'ils roulaient dans les rues d'Aveley en Essex, à 20 km de la ville de Londres.

Le texte qui suit a été écrit par Andrew Collins pour le compte de l'UFOIN (UFO Investigator's Network) et a été publié dans la Flying Saucer Review de Londres. Nous remercions vivement M. A. Collins pour son aimable autorisation de reproduction et nous lui laissons la parole pour qu'il situe les conditions de ces témoignages exceptionnels.

### L'incident tel que rapporté initialement, et la situation de la famille.

Le samedi 14 août 1977, je téléphonais à un de mes collègues d'un groupe d'étude local d'OVNI, afin de savoir s'il était ou non engagé dans une nouvelle enquête dont je n'avais pas eu connaissance. Après un moment au téléphone, il mentionna avoir le nom d'une personne à Aveley qui les avait contactés quelques mois plus tôt, en disant avoir vu un OVNI et rencontré un brouillard vert sur la route, et une fois rentré chez lui, constaté qu'il avait perdu trois heures de sa vie. Des membres de ce groupe de recherches ont essayé deux fois de contacter cette personne par téléphone mais à chaque fois, soit que la famille était partie, soit que la communication était si mauvaise, que toute conversation était impossible. Mon collègue me transmit les nom, adresse et n° de téléphone de ces gens, tout en me signalant

La région d'Aveley ; l'étoile précise l'endroit où eut lieu la rencontre.




qu'ils avaient cessé d'essayer de les contacter.

Il me suggéra de m'occuper de ce cas si tel était mon bon plaisir. J'acceptai sans hésitation. Dans les minutes qui suivirent cette conversation, je contactai le témoin qui accepta une interview pour le dimanche 15 août. Je m'arrangeai ensuite avec mon enquêteur, Barry King, afin qu'il m'accompagne pour l'interview.

Ce qui suit provient directement de cette première interview et des interviews suivantes.

Cette rencontre est centrée autour de la famille Avis, qui est une famille très normale et simple de l'est de Londres. Ils vivent dans une maison mitoyenne d'Aveley à l'est de Londres. La famille est composée de John, 32 ans, de sa femme Elaine âgée de 28 ans et de leurs trois enfants : Kevin 10 ans, Karen 11 ans et Stuart 7 ans. John et Elaine sont tous deux originaires de la région de l'est de Londres. John a fait ses études secondaires dans l'école de Forest Gate, mais suite aux classes surpeuplées et à l'inexpérience des professeurs, il ne pense pas avoir reçu une bonne formation scolaire. Il aimait étudier l'anglais et travailler manuellement à l'école, mais il n'a pu recevoir l'enseignement souhaité. John quitta l'école à l'âge de 15 ans et décida d'apprendre un métier. Puisqu'il aimait le travail manuel, il se mit sous contrat d'apprentissage dans une menuiserie. Depuis lors, John eut plus de trente employeurs différents, dont la plupart dans le secteur de la menuiserie et de la construction. En supplément de son travail, John a également été disc-jockey. Ses principaux centres d'intérêt dans la vie sont constructifs, et par nature, il est un homme très créatif. Il est indépendant et déteste ce qu'il appelle un travail de « 9 à 5 ».

En dépit de sa formation inadéquate, John est un homme intelligent qui a beaucoup d'idées et d'opinions sur les aspects de la vie. Il exprime son point de vue avec efficacité et a un grand vocabulaire, de plus il a conservé sa personnalité de Londonien typique, c'est-à-dire accent, humour et manière de voir. Il dit ne pas aimer ce qui est officiel, le snobisme et les riches.

Elaine est une personne très tranquille. Elle est allée à l'école supérieure qu'elle quitta à l'âge de 16 ans pour travailler comme comptable. Elle quitta cet emploi il y a 11 ans, lorsqu'elle s'est mariée. Depuis lors, elle s'occupe de son ménage et de ses trois enfants très remuants.

## L'incident

Le dimanche 27 octobre 1974, John, Elaine et leurs trois enfants sont allés chez les parents d'Elaine qui habitent à Harold Hill, Essex. La sœur d'Elaine, Anne, devait être reprise à son école, de retour d'un voyage d'une semaine en Belgique, ce qui fait que John et le père d'Elaine se sont rendus à l'école en voiture pour 16 h 30, l'heure du retour d'Anne étant prévue à 17 h 00. Suite à un retard, Anne n'est revenue qu'à 21 h 00. Ce retard ne fit pas l'affaire de John qui souhaitait renter chez lui pour 22 h 00, afin de regarder des jeux à la télévision.

Après qu'Anne fut ramenée chez elle, la famille de John repartit de Harold Hill à environ 21 h 50, ce qui leur donnait suffisamment de temps pour rentrer chez eux afin de regarder les jeux, le voyage ne prenant normalement que 20 minutes. Ils prirent la route habituelle par le sud de Hornchurch en suivant Hacton Lane.

La famille Avis se déplaçait dans une Vauxhall Victor Estate. Deux des enfants, Karen et Stuart, étaient endormis sur le siège arrière. Kevin était éveillé et regardait distraitement par la fenêtre. La température était bonne, une belle nuit claire, très douce et sèche. La radio était branchée sur une station locale. John fit un commentaire à propos du peu de trafic dans Hacton Lane. Ils étaient à environ 1,6 km de la ville de Hornchurch en direction du sud, il y avait quelques

maisons à leur gauche tandis qu'à droite se trouvaient de hautes haies et des champs.

Brusquement, Kevin demanda à ses parents ce qu'était la lumière qu'il voyait au-dessus des maisons. En regardant alentour, John et Elaine virent à un angle d'environ 25 à 30° au-dessus de l'horizon, et au-dessus des maisons sur leur gauche, une lumière de forme ovale de couleur bleu pâle, comme une « grosse étoile », ce qui donne une position à l'est. Ils ne purent à ce moment estimer la distance, mais pensent que ce n'était pas à plus de 500 m.

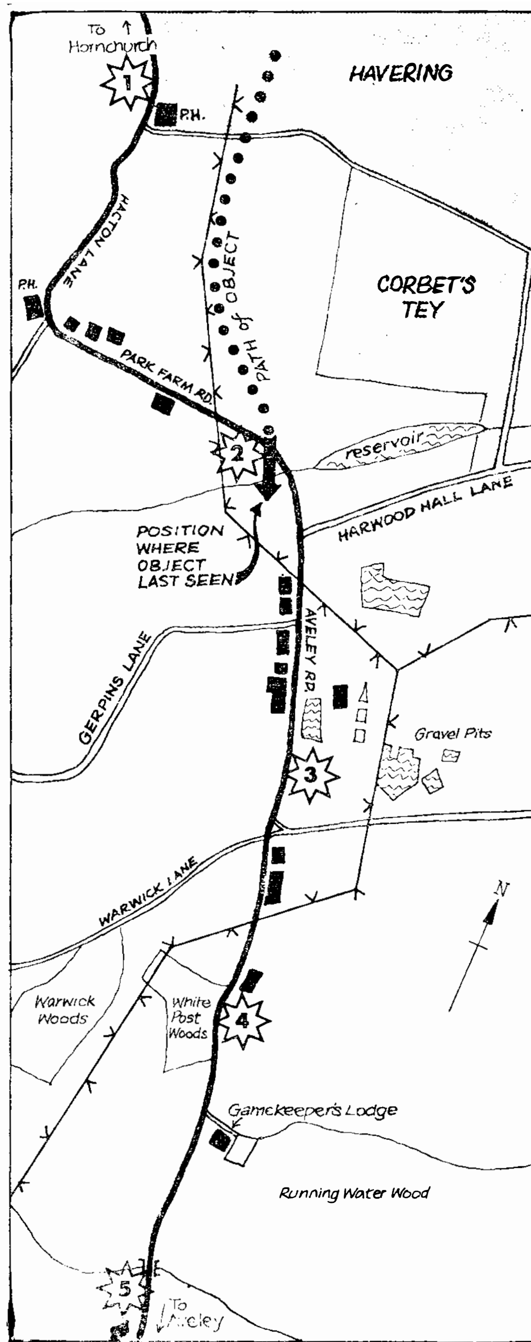
La « grosse étoile » semblait se déplacer dans la même direction que la voiture et apparemment, s'arrêtait et repartait comme la voiture. La famille pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'un hélicoptère ou autre chose, quoiqu'en apparence, cela était plus gros que Vénus.

Dans les secondes qui suivirent, ils dépassèrent les maisons à leur gauche et la lumière disparut de leur vue à cause d'un petit bois. Celui-ci fut vite passé et ils purent à nouveau voir clairement la lumière qui se déplaçait toujours dans la même direction, quoique plus lentement. La famille continua de surveiller la lumière qu'ils appelaient déjà un OVNI. Karen et Stuart étaient toujours endormis sur le siège arrière et John fit de nouveau une remarque à propos de l'absence de trafic sur une route qui est habituellement très fréquentée à cette heure de la nuit (il était à ce moment 22 h 10). Après avoir dépassé les maisons et le bois, ils se retrouvèrent dans un endroit bien dégagé et dans une complète obscurité, ce qui donna à la famille une très bonne vue de la lumière. Elle semblait toujours être à une distance de 500 m. Après avoir surveillé la lumière pendant une minute, ils arrivèrent à un endroit où la route tourne de 90° vers la gauche, et dont le nom est Park Farm Road. A ce coin, sur la droite, il y a un café dénommé « The White Hart ». La famille se souvient de l'activité du café, mais la route restait dégagée.

La voiture roulait maintenant vers l'Est en direction d'Aveley, et la lumière modifia aussi sa course, se dirigeant vers le sud-est. Il semble que, de par sa position, la lumière se maintenait à la même distance. John étant le conducteur, il ne pouvait que jeter un regard oblique de temps en temps. Après avoir parcouru 800 m en direction de l'Est vers Aveley, ils s'aperçurent que la lu-

**L'itinéraire avec les positions de la voiture durant les observations successives de l'OVNI.**

1. Première apparition de la lumière au-dessus de la région d'Havering et de la ligne H.T.
2. Dernière observation de la lumière passant à droite devant la voiture.
3. Endroit de la rencontre avec le « brouillard vert ».
4. Situation de la voiture d'après John après avoir traversé le « brouillard vert ».
5. Situation de la voiture d'après Elaine après avoir traversé le « brouillard vert ».




mière avait de nouveau modifié sa course un peu plus en direction du sud-est. Maintenant, elle se trouvait en face d'eux, selon un angle de 50° ; la lumière prit de la vitesse et passa devant eux à

**Le long de la route d'Aveley en directoin du sud. Le « brouillard vert » a été rencontré juste devant la voiture.**



un angle de 50° au-dessus de l'horizon. Il semble qu'elle maintenait sa distance par rapport à la voiture. John insiste sur l'angle élevé, car il se souvient avoir ralenti la voiture et s'être tordu le cou pour regarder à la limite supérieure de son pare-brise. La route fait une déclivité et la lumière fut masquée par des buissons se trouvant sur la droite. Ceci constitue, pensent-ils, la fin de la phase de l'observation, aussi leur excitation retomba et tout reprit son cours normal. Ils n'ont à ce moment toujours pas aperçu le moindre véhicule, ni dans un sens ni dans l'autre.

Après la déclivité, la route tourne vers la droite et continue sous le nom de Aveley Road. Ils continuèrent sur environ 1,6 km, passant une allée de graviers sur la gauche, et ensuite la route de Upminster. Sur la droite ils dépassèrent quelques bungalows et atteignirent un endroit où la route tourne d'environ 30° vers la droite. Sur le côté gauche de la route, il y a d'épais buissons, tandis qu'à droite se trouve un bloc de quatre maisons semblables, éloignées de la route d'environ 20 m.

La voiture entra dans la courbe à environ 50 km/h, lorsqu'ils eurent la terrible sensation que quelque chose n'allait pas. Le seul son audible provenait de la radio, ils n'entendaient plus le bruit des pneus sur la route, ni le moteur.

Alors qu'ils sortaient de la courbe, ils ne pouvaient pas voir à plus d'une trentaine de mètres devant eux, la route étant recouverte d'une sorte de brouillard, de gaz ou de fumée. C'était dense, de couleur verte et formait un banc d'une hauteur de ∓ 2,5 m. Ce brouillard était limité à gauche par les épais buissons, tandis qu'à droite il se recourbait vers le sol, juste après la mince ligne d'arbres le long du ravin. Le dessus du banc était plat et le dessous touchait le sol.

Juste au moment où le brouillard fut aperçu par les occupants de la voiture, la radio se mit à craquer et à fumer, et John en arracha les fils électriques. Alors, les phares s'éteignirent et ils furent enveloppés par le brouillard, alors qu'ils se déplaçaient encore à environ 50 km/h. Elaine se rappelle que la voiture avançait par saccades violentes au moment où ils étaient entourés par le brouillard. C'était très différent de tous les épais brouillards qu'ils avaient rencontrés précédemment.

Les vitres étaient fermées, Kevin se trouvait debout à l'arrière sur le plancher et les deux autres enfants étaient toujours endormis. A l'intérieur du brouillard qui était très lumineux, ils eurent une sensation de grand froid. Ils ressentirent comme des picotements et il y avait un silence de mort. Tout devint vague et ils ne se souviennent de rien d'autre, même pas si la voiture avançait encore. Ils sont restés dans le brouillard pendant une seconde ou deux et brusquement, il y eut une secousse « comme une voiture passant sur un pont très bombé » et le brouillard disparut. Selon John, la voiture se trouvait à ce moment à environ 800 m plus loin sur la même route.

Les choses à ce moment sont très confuses dans l'esprit de John, mais il certifie s'être trouvé en personne devant la voiture. La voiture, d'après John, se déplaçait le long d'un endroit boisé appelé White Post Wood. Elaine, de son côté, se souvient qu'ils ont atteint un endroit situé à 800m plus loin, juste après un petit pont, connu sous le nom de Running Water Woods.

Ils signalent tous deux que le froid était alors parti et que la voiture fonctionnait à nouveau normalement. Tandis qu'ils continuaient leur route, les choses leur semblaient encore obscures, mais ils se souviennent que Kevin était éveillé et que les deux autres enfants étaient toujours endormis. Elaine se rappelle vaguement que le plafonnier était allumé et qu'elle demanda : « Est-ce que tout le monde est là ? ». John et Elaine pensent qu'ils ont parlé du brouillard mais n'en sont pas certains. Ils se sentirent très nerveux et effrayés, mais ne se souviennent pas avoir ressenti de malaises. En arrivant à la maison, John reconnecta sa radio et contrôla le bon fonctionnement de ses phares. Karen et Stuart étant toujours endormis, les parents les ont porté dans leur lit. Elaine regarda l'heure et devint très agitée, il aurait dû

être 22 h 20 alors qu'il était 1 h 00 du matin environ. John était également soucieux et ennuyé car il avait manqué le jeu TV qu'il aurait souhaité regarder. Elaine pense qu'elle a téléphoné à l'horloge parlante mais n'en est pas sûre. Ils réalisèrent à ce moment qu'il y avait un trou de trois heures dans leurs souvenirs. Ils n'ont aucune idée de ce qu'il advint pendant cette période. Ils conclurent qu'il valait mieux ne plus y penser ni même en parler encore. Mais dans les 24 heures, ils en parlèrent de nouveau. Elaine téléphona à sa mère le lendemain et lui parla de la lumière et du brouillard vert, mais sans mentionner le trou de trois heures. John aurait dû aller travailler le lendemain, mais se leva à 11 h 00 seulement, il décida donc de ne pas aller à son travail. Le seul effet secondaire ressenti par John et Elaine fut une grande fatigue, ce qui pouvait être compréhensible. Les trois enfants sont allés à l'école et semblaient être en parfaite santé.

## Notes sur l'incident

L'incident décrit ci-dessus provient des notes prises au cours de la première interview et quelque détails ont été ajoutés lors des interviews suivantes. Autrement dit, à ce moment, j'étais dans l'ignorance totale de ce que nous avons appris par la suite, de ce qui survint au cours des trois heures manquantes. Je vais maintenant passer en revue l'incident, afin de donner des détails supplémentaires sur chaque partie.

La date du dimanche 27 octobre 74 a été déterminée après que la sœur d'Elaine eut connaissance de mes entretiens avec John et Elaine. Elle remarqua. après que nous ayons mentionné le brouillard vert, que c'était le soir où John et son père étaient venus la rechercher au retour de son voyage en Belgique. Elle se souvient que le lendemain, Elaine parla à sa mère de l'incident, ce qui fait que nous n'avions pu que situer approximativement la date en septembre-octobre 74. Un simple contrôle avec l'école nous donna la date exacte.

L'heure semble être un facteur important, aussi je vérifiai s'il y avait des jeux à la télévision ce soir-là. A ma surprise, il y en avait trois : un sur London Week End Television à 22 h 30, un sur BBC canal 1 à 22 h 20 et un sur BBC canal 2 à 22 h 00 également.

Quoique le fait que John voulait rentrer regarder

**Endroit présumé de l'enlèvement. Le « brouillard vert » a été ajouté sur cette photo. C'est le point 3 de la carte retraçant l'itinéraire de la voiture.**



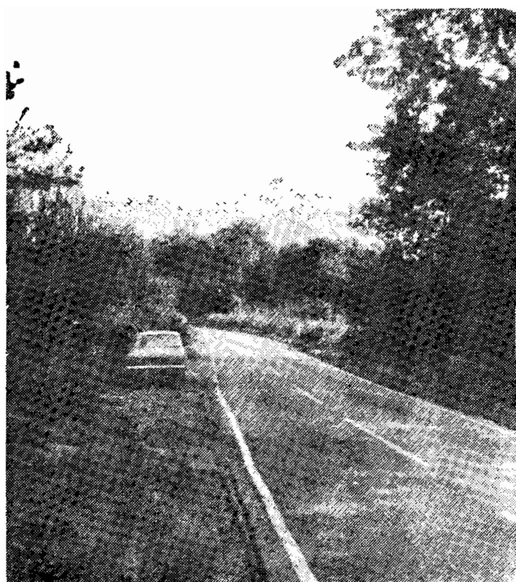
un jeu à la télévision n'ait été mentionné que sous hypnose, John déclare sans se tromper qu'il voulait regarder le jeu de BBC canal 2 intitulé « The girls in their summer dresses », qu'il connaissait et qu'il a regardé depuis lors.

La route suivie par la famille est le chemin normal que quiconque suivrait pour se rendre de Harold Hill à Aveley. Barry King et moi-même l'avons suivie de porte à porte le 18 août 77, et il nous a fallu 22 minutes pour parcourir la distance de 15 km. Hacton Lane et Aveley Road font toutes deux partie de Greater London Borough of Havering. Le pont dont parle Elaine, après le brouillard vert, constitue une limite naturelle entre Londres et l'Essex Borough of Gray Thurrock. Le nom de la route à cet endroit devient Romford Road. La zone qui entoure cette route est principalement agricole (champs, étables et fermettes). Les routes ne sont pas éclairées pendant la nuit, à l'exception de deux ou trois luminaires, le long de Aveley Road, dont l'un se trouve du côté droit de la route, à l'endroit où se trouvait le brouillard vert.

Barry et moi-même avons contacté les gens des quatre maisons situées à l'endroit où le brouillard vert a été rencontré, afin de savoir si quelqu'un se souvenait d'une quelconque activité d'OVNI en 74 ; la réponse fut négative. J'appelai aussi le pub situé sur Hacton Lane - Park Farm Road, mais les gens n'ont pas pu m'aider.

La section de route où le brouillard a été rencontré a 10 m de large et les buissons situés sur la gauche ont 3,5 m à 4 m de hauteur. Derrière les buissons, il y a une prairie de hautes herbes et ensuite une zone rocailleuse. Sur le côté droit, il y a une rangée d'arbres d'une hau-

Vue vers le sud dans Aveley Road avec White Post Woods sur la droite. C'est à cet endroit que John se souvient être sorti du brouillard vert » (point 4 de la carte).



teur d'environ 6,5 m derrière laquelle se trouvent des champs labourés.

Juste avant l'endroit où John retrouva ses esprits à la sortie du brouillard vert, il y a des pylones d'une ligne à haute tension traversant la région du nord-est au sud-ouest. Entre l'endroit où ils ont rencontré le brouillard et celui où les souvenirs de John recommencent, il y a une rangée de maisons sur la gauche et un carrefour, ce sont des choses que l'on ne manquerait pas de remarquer.

John et Elaine étaient en possession de la Vauxhall Estate blanche depuis un an avant l'incident, et disent n'avoir jamais eu d'ennuis avant. Après l'incident cependant, elle ne démarrait plus bien. Au cours des quelques mois qui suivirent, le vilebrequin se cassa. Ils installèrent un nouveau moteur, et l'embrayage se brisa. La voiture a finalement été conduite chez un démolisseur au début de 75. La radio fonctionnait parfaitement après l'incident.

Au cours de la première interview, nous avons demandé à la famille s'ils avaient remarqué des traces d'usure sur leurs souliers ou s'il y avait des vêtements perdus ou manquants après la rencontre, mais la réponse fut négative.

La famille Avis se décida à contacter un groupe local d'étude d'OVNI après avoir lu un grand article sur les OVNI dans un journal local appelé « The Thurrock Express ». A la fin de l'article dont, (jugez de l'ironie) j'étais l'auteur, il y avait le numéro de téléphone d'un groupe local. John leur parla seulement deux fois, mais chaque fois, la communication était si mauvaise qu'il était impossible de tenir une conversation. L'appel suivant qu'il reçut à propos de la rencontre, est le mien le samedi 14 août 1977.

## Développements après l'incident

Après l'incident, il y eut plusieurs changements notables parmi les membres de la famille. Quoique ces changements aient principalement affecté John et Elaine, les enfants aussi furent concernés. En supplément, plusieurs faits étranges sont survenus sur la route, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Ce qui suit est le résumé des informations recueillies lors des interviews des témoins entre août et décembre 1977.

### Modification de personnalité

Tout de suite après l'incident, John souffrit d'une dépression nerveuse de façon inexplicable ; il n'est pas certain de la date exacte, mais c'était avant Noël. A cause de cette dépression, John quitta son travail et resta inactif jusqu'en septembre 1975. En septembre, un travail qu'il avait voulu faire depuis des années lui « tomba dans la poche ». Cette activité était en relation avec des handicapés mentaux. Il est maintenant beaucoup plus confiant en lui-même, mais ceci peut être dû à la guérison de sa dépression nerveuse. Il garda ce travail jusqu'en juillet 1977, quand il démissionna suite à un différend avec la direction. Maintenant, il est à son compte, il crée des choses et espère commencer une carrière en professant les arts et métiers. Depuis novembre 1974, John a écrit beaucoup de poèmes sur l'existence, tous ont été rédigés selon l'impression du moment.

Elaine devint aussi plus confiante en elle-même, et depuis septembre 1975 est retournée à l'école, ce qu'elle souhaitait faire depuis de nombreuses années.

Kevin, qui était en retard pour apprendre à lire, s'est soudainement amélioré et se trouve maintenant en avance pour son âge.

Après la rencontre, John, Elaine, Kevin et Karen se sont arrêtés de consommer de la viande, et actuellement ne peuvent même plus en supporter

l'odeur. John et Elaine sont fortement concernés par cela, considérant que les animaux ne doivent pas être tués pour être mangés. Stuart est le seul membre de la famille qui en mange encore.

John et Elaine admettent avoir occasionnellement mangé de la viande et du poisson, mais le goût les rend malades maintenant.

Ils sont aussi très concernés par ce qu'ils mangent. Ils n'achetèrent plus d'aliments contenant des conservants, des colorants, des parfums ou quelque autre produit artificiel.

John et Elaine se sentent également très concernés par notre environnement, et notre héritage. John pense que nous détruisons graduellement nos vies par l'abus de notre environnement. Il a des opinions très arrêtées à propos de l'abattage des arbres, l'arrachage des haies, du pompage du pétrole, de la pollution et autres sujets similaires.

Alors que John et Elaine aimaient prendre un bon verre avant l'incident, maintenant ils ne consomment plus d'alcool, sauf en de très rares occasions. Juste avant Noël 74, John qui avait fumé jusqu'à 60-70 cigarettes par jour, s'est brusquement arrêté de fumer. Depuis, il n'en a plus eu envie, et maintenant il en déteste l'odeur. Elaine ne fume pas.

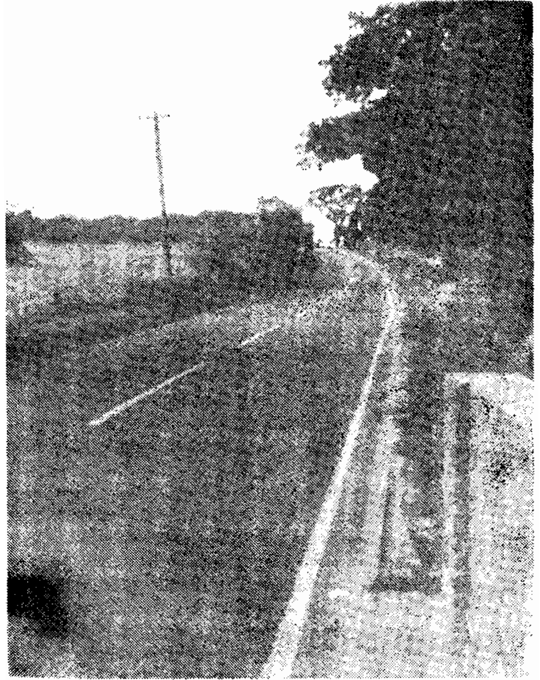
John et Elaine ont tous deux le sentiment que les docteurs sont trop sollicités. Ils pensent que les gens vont chez le docteur pour le plaisir de se faire prescrire des médicaments inutiles. Quant à eux, ils ne prennent jamais de médicaments ni de pilules. Les seuls comprimés qu'ils consomment sont des pilules de sel afin de régénérer les tissus.

Plusieurs autres changements sont également visibles en John, à savoir une personnalité plus forte et une attitude plus persuasive. Maintenant, John n'élève plus la voix sur ses enfants.

**Evénements étranges survenus depuis la rencontre**

Tout de suite après la rencontre, John et Elaine se souviennent d'avoir été constamment suivis par les mêmes trois voitures, une petite voiture de sport rouge, une Jaguar bleue, et une autre plus grande de couleur blanche, probablement une Ford Executive. Toutes ces voitures avaient des vitres fumées et des plaques d'immatriculation britanique du nouveau style (c'est-à-dire jaune

**L'endroit de la route où Elaine se souvient être sortie du « brouillard vert » (point 5 de la carte).**



à l'avant et blanche à l'arrière). Ils pensent tous deux qu'il s'agissait de la police. Ceci s'arrêta, à leur soulagement, au cours de l'été 1975.

Une nuit de 1975, leur attention fut attirée par une voiture parquée de l'autre côté de la rue, en face de leur maison. C'était une Cortina MK2 blanche en bon état et occupée par deux hommes.

Ceux-ci paraissait discuter à grands cris, et c'est ce qui attira leur attention. Il était à ce moment 1 h 00. A 01 h 00, ils en ont eu assez et ils ont téléphoné à la police pour signaler la présence de la voiture. John ne communiqua ni le nom ni l'adresse. Cinq minutes plus tard, ils ont entendu frapper à la porte. John regarda à la porte d'entrée et vit quelqu'un regarder par la boîte aux lettres. John ouvrit la porte à contrecœur et se trouva devant un homme vêtu d'un imperméable bleu, dont les cheveux noirs étaient coupés courts. Il était petit et trapu. L'homme lui dit qu'il était policier et qu'il était venu suite au coup de téléphone. John en fut abasourdi mais il lui désigna la voiture de l'autre côté de la rue. Le « policier » s'en alla et John referma la porte. On ne lui montra pas de carte d'identité. Ni John ni Elaine ne se souviennent exactement de ce qui arriva ensuite, mais il y eut des bruits comme

des portières d'auto que l'on claque. Les inconnus sont alors partis dans les deux voitures. La voiture dans laquelle le « policier » était venu ne portait aucune inscription indentifiant les véhicule de la police, mais était de couleur sombre. Il semble qu'il y avait un autre homme dans cette voiture.

**Evénements étranges à l'intérieur de la maison**

Au cours des trois années qui ont suivi l'incident, diverses choses étranges sont survenues ou ont été entendues dans la maison. Divers objets ont disparu sans laisser de traces, ou ont été retrouvés plus tard dans un autre endroit de la maison. Les objets qui ont complètement disparu comprennent : porte-plumes, crayons, un film et une perforatrice de bureau. Il est évident qu'avec trois jeunes enfants dans la maison, il est bien possible qu'ils les aient pris et perdus par la suite.

Un jour qu'Elaine parlait au téléphone avec sa belle-sœur, la porte arrière s'ouvrit brutalement et vint s'écraser contre le mur. Ce fait est très étrange car Elaine garde cette porte constamment fermée à clef. Ceci se reproduisit dans des circonstances similaires en octobre 1977, et cette fois, John était présent. Il signale que la cuisine se remplit soudainement d'une odeur de lavende. John sentit à plusieurs occasions une odeur douçâtre et écœurante dans la maison. Il explique que, d'habitude, cela semblait brusquement emplir la pièces et s'atténuer ensuite.

A d'autres occasions, John et Elaine ont entendu un bruit comme un bruissement, venant de l'extérieur, tout près de la maison. Cela ressemblait à un bourdonnement et se produisait le plus souvent après minuit, après qu'ils se soient couchés.

Le bruit commençait comme un avion dans le lointain et s'intensifiait jusqu'à un niveau très élevé. Ensuite, cela semblait passer au-dessus de la maison. A chaque fois, cela s'arrêtait brusquement, sans jamais s'atténuer. Ce bourdonnement durait pendant une demi-heure. Une fois, John prit son courage à deux mains et sortit pour regarder à l'extérieur, mais il ne vit rien. La sœur d'Elaine, Anne, servait souvent de baby-sitter, et il lui arriva une fois d'entendre le bruit.

Un bruit comme une sorte de cliquetis a été entendu à deux reprises dans le living-room. Anne (la sœur d'Elaine) qui se trouvait là, décrit ce bruit comme ressemblant à un grésillement. Une fois, John traversa la pièce pour se rapprocher de l'endroit d'où cela semblait provenir, et il constata que le bruit s'éloignait vers un autre coin de la pièce. Ces cliquetis ont été entendus tard dans la nuit, ils étaient très aigus, clairs et bruyants. Evidemment, il y a une possibilité que ce phénomène soit expliqué par la présence d'un insecte, mais on n'a jamais entendu d'insecte produisant ce genre de bruit.

Le 27 octobre 1977, Barry King, John et moi-même étions sortis pour la soirée. Lorsque nous sommes rentrés, nous avons trouvé une copie de mon « Catalogue des Observations d'OVNI en Essex en 1976 » que j'avais donné à John plus tôt dans la soirée. Ce catalogue s'était déplacé de l'endroit où John l'avait laissé dans le living-room, pour venir tomber sur le sol dans la cuisine, en effrayant Elaine et Anne qui se trouvaient dans le living-room. Tous les enfants se trouvaient au lit.

A trois reprises, une sorte de « code morse » a été perçu dans la chambre de John et Elaine. Les deux premières fois, il ne fut entendu que par Elaine. La troisième fois, il fut aussi entendu par John. Il fut entendu la première fois à 00 h 30 : Elaine se trouvait au lit tandis que John était encore en bas. Brusquement, le « code morse » commença, il semblait venir de l'intérieur de la chambre. Cela dura pendant environ une minute, mais suffisamment pour qu'Elaine se souvienne d'une partie du code, mais cela n'avait pas de sens. La deuxième fois, cela dura plus longtemps, et de nouveau provenait de l'intérieur de la chambre de John et Elaine. Quelques points et tirets ont été transcrits, mais de nouveau on ne put discerner de lettres. La troisième fois survint le 27 novembre 1977, et ce ne fut qu'une brève explosion. John déclare que cela semblait venir de l'intérieur de la chambre et, de nouveau, cela ne dura qu'une minute.

Le mercredi 13 décembre 1977, John et Elaine regardaient la télévision dans le living-room. Il était environ 19 h 00 et les enfants se trouvaient dehors. Brusquement, une grosse radio portative qui se trouvait sur le téléviseur s'éleva verticalement de ∓ 6 cm, et ensuite retomba à sa place. Plus tard, le même soir, toute la famille se trouvait devant la télévision, quand soudain la clenche de la porte donnant sur le hall se mit à tourner

lentement comme si quelqu'un essayait d'ouvrir cette porte. Soudain, la clenche revint brusquement dans sa position initiale, comme si on l'avait relâchée. Tous ces incidents énervèrent la famille.

Je puis également témoigner d'un fait étrange survenu dans la maison. Le dimanche 16 octobre 1977, je ramenais John et Elaine d'une séance de régression sous hypnose réalisée à Londres. Nous avons bavardé jusqu'aux premières heures du jour, et nous nous sommes aperçus qu'il faisait trop mauvais (brouillard épais), en plus de l'heure tardive, pour je puisse rentrer chez moi. Aussi, je dormis sur leur divan. Au cours de la nuit, je fus éveillé par un fracas venant de la cuisine. On aurait dit que quelqu'un entrechoquait des casseroles et des poëles, cela ne dura que quelques secondes. J'en restai comme paralysé de peur, et décidai de ne pas investiguer plus loin, mais au contraire de rester sous les draps. Brusquement, je ressentis une sensation étrange dans les pieds, qui graduellement remonta tout mon corps jusqu'à la tête. C'était très stimulant et apaisant, mais ne dura pas. Alors, la sensation reprit dans mes pieds, et à nouveau remonta tout mon corps jusqu'à la tête. Une fois encore, cela s'atténua et recommença. Cette sensation me laissa très détendu et apaisé, comme je l'étais avant d'entendre le fracas dans la cuisine.

**Un « clown » dans la chambre.**

Une nuit, en 1975-76, Kevin déclara avoir vu un homme habillé comme un clown debout à côté de son lit. Kevin pense qu'il était vêtu de blanc, et ne se rappelle aucun autre détail.

**Autres faits étranges.**

Au début de l'année 1975, le chat disparut sans raison apparente pendant 6 à 8 semaines. De plus, à certaines occasions, il se mettait à reculer en soufflant sur quelque chose d'invisible dans le living-room.

Leur téléphone se comporte bizarement depuis un certain temps. Souvent il sonne, et lorsqu'un membre de la famille décroche, il n'y a personne à l'autre bout du fil. De plus, il y eut des claquements comme si on raccrochait, et ce pendant la conversation. Au moins une fois, Elaine décrocha et entendit seulement une forte respiration.

En 1975, John fut souvent interpellé sur la route par la police, pour un contrôle des documents de bord. Ceci se produisait au moins cinq fois par semaine, et dura pendant tout un mois. A chaque fois, on lui donnait un avertissement (5 days wonder) aux termes desquels le chauffeur doit se présenter avec tous ses documents au poste de police le plus proche, endéans les cinq jours. A chaque fois, John se présenta au bureau de police avec ses documents. Les policiers lui demandaient sans cesse qui lui avait donné ces avertissements, et John ne pouvait que répondre : « l'un d'entre vous ». Après avoir reçu encore un avertissement, John dit à la police locale que si cela continuait, il écrirait au commissaire en chef de l'Essex. Son harcèlement prit fin et il n'a plus été interpellé depuis.

## Autres expériences d'OVNI de la famille

La rencontre du 27 octobre 1974 n'était pas le premier OVNI que la famille rencontrait. En fait, John a eu quatre autres expériences comprenant des OVNI, y compris une Rencontre Rapprochée de type II.

La première observation eut lieu il y a 12 à 13 ans, alors que John et Elaine étaient encore fiancés, à Walton-on-the-Naze, sur la côte. Tandis qu'ils étaient en vacances, John et Elaine se promenaient à l'aventure sur la côte. Soudain, au-dessus de la mer, ils aperçurent un objet comme une grande étoile aplatie qui se déplaçait de manière erratique. Cela s'arrêtait, faisait des « loopings » et s'élançait au travers du ciel. Cela fut visible pendant environ 10 minutes avant de disparaître au-dessus de la mer. Au moins 10 à 15 personnes l'ont observé.

Le seconde rencontre de la famille eut lieu en 1968. John travaillait à Birmingham et rentrait chez lui avec trois autres personnes de retour d'une exposition. John était l'un des passagers, et ils roulaient sur l'autoroute M1. Il n'a aucune idée de la partie d'autoroute où ils se trouvaient, mais selon lui : « c'était plus près de Londres que de Birmingham ». Soudain, tous les occupants de la voiture remarquèrent une lumière blanc-bleu venant en face d'eux. Ensuite, les stops de la voiture qui les précédait s'allumèrent et s'éteignirent. Cette voiture ralentissait, ce qui fit supposer à John que son moteur était hors service.

Alors, les phares s'éteignirent et le moteur s'arrêta également dans la voiture où John se trouvait. Ils ont alors heurté la voiture devant eux qui, elle-même, heurta la voiture qui la précédait, et dont les phares et le moteur s'étaient aussi éteints. Tous les conducteurs sortirent des voitures et se mirent à parler ensemble, ils décidèrent d'appeler la police. Dans la confusion, la lumière fut oubliée et disparut. La police arriva rapidement, et les conducteurs expliquèrent ce qui était arrivé. Les policiers dirent qu'ils avaient eu d'autres rapports de la même nature provenant d'autres endroits dans la même région. Après avoir échangé les noms des compagnies d'assurance, chaque conducteur reprit le volant et démarrèrent les moteurs sans aucun problème. Chacun reprit son voyage.

L'observation suivante se situe juste après ou juste avant l'incident du 27 octobre 1974. John roulait sur Aveley Road, la route de rencontre principale, un matin à environ 08 h 30. Alors qu'il regardait en l'air au travers du pare-brise, il aperçut un avion de ligne dans le ciel clair. John fut stupéfait de voir, en arrière et au-dessus de celui-ci un grand objet cylindrique qui le suivait. Cet objet paraissait avoir une taille double de celle de l'avion, et était couleur mate argentée. L'objet suivit l'avion pendant un moment, le dépassa ensuite et s'en alla. Aucun bruit ne fut perçu, et il n'y avait pas de protubérances visibles. La quatrième observation eut lieu trois ans après la rencontre principale. Le 7 octobre 1977 toute la famille se rendait à Walton-on-the-Naze, venant de leur maison d'Aveley. Tandis qu'ils circulaient sur la route A12 entre Gallows Corner et Brentwood, ils aperçurent une grande lumière bleutée comme une étoile, qui se déplaçait dans la même direction que la voiture. Cette lumière resta visible sur la gauche de la voiture jusqu'à ce qu'ils arrivent à Colchester, quelque 60 à 70 km après avoir vu la lumière pour la première fois. Au cours de cette période, l'objet modifia sa vitesse et sa hauteur et, à un moment, il était juste au-dessus de la cîme des arbres, ce qui leur permit de déterminer sa forme ovale. A ce moment également, la radio crépita et ils perdirent la station qu'ils écoutaient. Les phares de la voiture, ainsi que le moteur, se comportèrent bizarement aussi. Finalement, la lumière s'éleva dans le ciel et disparut en face d'eux à une vitesse incoyable. Il n'y eut pas d'autres rapports d'observation cette nuit-là.

## Connaissances de la famille en matière d'OVNI

A cause de ces observations de lumières étranges, la famille éprouve un intérêt général à ce sujet. Cependant, aucun membre de cette famille n'a jamais lu de documentation sur les OVNI et phénomènes similaires.

Ils ont regardé à la télévision un programme de BBC 1 en mai 1976, intitulé « Out of this World ». Ce programme comprenait une description par Mme Joyce Bowles et M. Ted Pratt de leur rencontre avec un OVNI à Winchester fin 1976, il y avait aussi un compte rendu par M. Charles Bowen, éditeur de la « Flying Saucer Review », du fameux cas d'Antonio Villas-Boas.

Ces deux reportages auraient pu constituer une source d'informations. La famille Avis a également regardé une émission il y a quelques années, concernant les théories de Erich von Daniken. John se souvient également avoir regardé deux émissions sur les « ley-lines » (1), il trouva chacune d'elles très intéressante.

Comme les activités d'OVNI sont relativement rares dans la région d'Aveley, les observations ne font pas facilement l'objet de reportages dans la presse locale ; ils ne purent donc pas obtenir d'informations de cette façon.

A plusieurs reprises au cours des interviews, je demandai s'ils avaient connaissance d'une quelconque des publications suivantes : Flying Saucer Review, BUFORA, George Adamski, Betty et Barney Hill ou l'« Official UFO Magazine ». Ils ne connaissaient aucun d'entre eux. En fait, il semble même que leurs connaissances à ce sujet soient très limitées.

Comme signalé précédemment, nous nous sommes enquis au cours des interviews de leurs éventuels souvenirs à propos des trois heures

1. L'énigme des ley-lines qui captive bon nombre d'Anglais n'a jusqu'à présent que peu aiguillonné la curiosité du public de ce côté-ci du « Channel ». Les ley-lines sont formées de sites principalement préhistoriques qui se succèdent en droite ligne à travers la campagne britannique. Ces étonnants alignements sont jalonnés tantôt de cromlechs, de dolmens ou autres sites mégalithiques en des réseaux rectilignes qui s'étirent parfois sur de très longues distances (plusieurs kilomètres). Le lecteur désireux d'en savoir plus sur ce passionnant sujet lira avec intérêt l'article de Robert Dehon que publiera prochainement la revue KADATH.

# Etude de différents aspects du Phénoméne OVNI (1)

L'incrédulité, quand elle se double de suffisance, mène à une science dogmatique, pétrifiée. Notre savoir ne peut, sans danger, perdre de sa souplesse... Dès qu'il se croit parfait, il devient un germe de réaction, un frein à tout progrès.

Bernard Heuvelmans
(Sur la piste des bêtes ignorées)

## Introduction

La sortie de presse du livre de Michel Monnerie, « Et si les OVNI n'existaient pas », montre que nous ne sommes pas encore au bout de cette période malheureuse de la recherche ufologique où le but de chaque chercheur semble être de trouver à tout prix « son » explication du phénomène. Il en est résulté une pléthore d'hypothèses parmi lesquelles :

— extraterrestres venant de Dieu sait où ;
— anciens terriens habitant des colonies spatiales au point neutre gravifique du système Soleil-Terre-Lune ;
— terriens du futur voyageant dans le temps ;
— phénomènes naturels mal interprêtés par erreur ou psychose collective ;
— rêve éveillé ;
— hallucinations ;
— phénomènes paranormaux.

Celles de ces hypothèses qui ne sont pas mutuellement exclusives, contiennent peut-être une part de vérité, mais certainement **aucune** n'explique l'ensemble des phénomènes. Le seul résultat de cette conduite est une parfaite confusion qui rend stériles les efforts de bien des chercheurs et qui empêche la véritable recherche de progresser.

Il y a là une étrange aberration. Nous voici confrontés à un groupe de phénomènes aux aspects multiples et plus étranges les uns que les autres. La multiplicité des hypothèses présentées est d'ailleurs par elle-même une preuve de la complexité des phénomènes observés. Dans l'ensemble, ces phénomènes défient toute explication rationnelle immédiate et alors, au lieu de s'attacher à l'étude systématique de chacun de leurs aspects, la plupart des ufologues présentent une hypothèse globale qui doit « expliquer » l'ensemble de tous ces problèmes dont aucun n'a encore été bien compris. On prétend donc expliquer ce qu'on ne comprend pas !

Cette situation est d'autant plus regrettable que l'ufologie dispose de peu de moyens en hommes et en argent. Elle dépend surtout de la bonne volonté de collaborateurs bénévoles dont les efforts seront d'autant plus fructueux qu'ils seront mieux organisés et dirigés.

Au lieu de réunir leurs efforts pour découvrir la solution complète du problème, les tenants des différentes hypothèses se font plutôt concurrence. Cela s'est souvent produit dans l'histoire des sciences : on observe des phénomènes, on émet une hypothèse pour expliquer, puis l'hypothèse s'étoffe de preuves nouvelles (c'est-à-dire qu'elle rend compte de nouveaux phénomènes) et elle devient théorie. Plus tard, un autre phénomène, expérimental ou fortuit, se trouve en désaccord avec la théorie (c'est-à-dire que la théorie ne peut l'expliquer). Il faut alors adapter la théorie ou même en proposer une nouvelle.

C'est alors pendant des années ou des décennies, une lutte passionnée, souvent très âpre, entre les tenants de l'ancienne théorie et les partisans de la nouvelle. Cette lutte se termine toujours par la défaite de l'ancienne théorie (par exemple : oxydation contre phlogistique, poids atomiques contre équivalents), à moins que, les deux théories contenant chacune sa part de vérité, se fondent en une seule, plus générale, qui met tout le monde d'accord (théories ondulatoires et corpusculaires fondues dans la mécanique ondulatoire). Retenons surtout ce point-ci : il suffit qu'un seul phénomène dûment prouvé soit en contradiction avec l'hypothèse qui devrait l'expliquer, pour que celle-ci perde son caractère général ou même, ne

---

**(suite de la page 22)**

perdues, et la réponse fut « non », mais je pense qu'alors ils ont réalisé que cela avait un rapport avec les OVNI.

A aucun moment, nous ne leur avons suggéré qu'ils avaient pu être enlevés. A ce jour, John n'a lu aucun livre sur les OVNI, à l'exception d'un rapide coup d'œil dans un numéro récent de la Flying Saucer Review et sur le contenu de mon « Catalogue des observations d'OVNI en Essex en 1976 » ; et ceux-ci, il faut le rappeler, ne contiennent aucun cas mentionnant des occupants d'OVNI.

(à suivre)

**Andrew Collins**
UFO Investigator's Network 1978
Traduction de Jean-Paul Petit

soit plus tenable. C'est ce qui se passe pour le moment : pour chaque hypothèse, on peut toujours trouver un fait démontré au-delà de tout doute raisonnable, et qui la contredit.

Mais est-il même justifié de faire la moindre hypothèse en ufologie, mise à part l'hypothèse implicite qu'on est bien obligé de faire pour pouvoir parler du sujet. Peut-être en sommes-nous encore au stade primitif où une discipline naissante cherche à mettre de l'ordre dans les matériaux qu'elle étudie et à définir son domaine. C'est le stade (17e - 18e siècles) où les « chymistes » classaient ensemble sous le nom d'« esprits », les substances obtenues par distillation. Ils s'attachaient à ce critère commun d'importance secondaire, ne distinguaient pas entre les distillations avec décomposition et les simples séparations, et n'étaient guère conscients de la constitution chimique. Etaient ainsi classés ensemble des alcools (esprit de bois, esprit de vin), des acides (esprit de sel, esprit de vitriol) et d'autres corps.

De façon analogue, sommes-nous sûrs que toutes les manifestations que nous classons sous l'étiquette OVNI ressortissent à un groupe unique de causes ? Et bien non, bien loin de là. Nous n'en sommes pas sûrs du tout, et c'est peut-être de ce classement défectueux que résulte l'évidente complication et les contradictions du problème OVNI. Il semble donc que la besogne la plus urgente soit d'essayer de découvrir ce qui se cache derrière chaque type de manifestation OVNI, dans tous les domaines. Peut-être trouverons-nous même la possibilité d'expérimenter dans certains cas. De toute façon, au fur et à mesure que le terrain se déblaiera, un schéma général pourra se former et les résultats des travaux sur chaque aspect viendront s'y intégrer comme les pièces d'un puzzle.

Mettons-nous d'accord avant tout sur les termes utilisés. J'appellerai donc :

— OVNI : tout objet étrange que des témoins observent évoluant dans l'atmosphère ou les eaux terrestres, ou encore, posé sur le sol ;
— Phénomène OVNI : toute manifestation étrange qui peut être rattachée à un OVNI, telle que lumière anormale, nuage bizarre, chute de matières, effets divers et traces ;
— Ufonautes ou humanoïdes : les entités qui occupent certains OVNI.

Il faut noter que ces définitions sont absolument générales et restent valables aussi bien si les OVNI sont de véritables machines que s'ils sont le produit d'une hallucination. De même, quand je dis : « J'ai vu une auto rater le virage. Elle est entrée dans le décor et a pris feu quelques instants plus tard », il est impossible de savoir par ce récit si j'ai vu la scène en réalité, ou au cinéma ou à la télévision, ou si je l'ai rêvée. Les termes employés s'appliquent à toutes ces situations.

Pour arriver à comprendre un phénomène, il faut d'abord rejeter l'idée que ce phénomène est, par lui-même, incompréhensible pour nous, c'est-à-dire que nous sommes trop peu intelligents pour le comprendre. Notons immédiatement que cette remarque n'a de valeur que dans le cas où les OVNI seraient des objets réels et leurs occupants, des êtres vivants d'une intelligence supérieure à la nôtre.

En prenant l'exemple suivant : si nous connaissions le langage des marmottes, nous pourrions communiquer avec elles, mais nous ne pourrions jamais leur faire comprendre autre chose que des concepts de marmottes. Un concept étranger, humain, ne leur dira jamais rien ; il leur restera à jamais incompréhensible. Cet exemple implique le rapport $\frac{\text{marmotte}}{\text{homme}} = \frac{\text{homme}}{\text{ufonaute}}$ mais ce rapport n'est pas démontré !

D'abord, il n'est pas certain du tout que l'ensemble des concepts d'un animal ne puisse jamais s'élargir. Dans le cas des chimpanzés, on a réussi à leur apprendre des notions de conduite, d'hygiène, de jeux et un vocabulaire de quelques dizaines de termes qui font d'un jeune adulte l'égal d'un enfant de 3 à 4 ans. Ces notions et le vocabulaire correspondant sont évidemment tout à fait étrangers à l'ensemble des concepts d'un chimpanzé qui vit en liberté, mais son cerveau contient des possibilités qui restent inutilisées pendant sa vie normale. Des communications étendues semblent aussi pouvoir exister entre le dauphin et l'homme. Et nous-mêmes, sommes-nous certains d'utiliser toute la capacité des cent milliards de neurones de notre cerveau ? Bien loin de là. On estime même que nous n'en utilisons habituellement qu'un dixième. On distingue dans le cerveau quatre régions fonc-

tionnelles différentes :

— le cerveau reptilien, qui ne peut traiter que des sensations ;
— le cerveau limbique, siège des instincts et des émotions ;
— le cortex, capable de raisonnement ;
— l'avant-front (dont le développement est encore en cours), qui est le siège de l'inspiration, de la création, des liens avec le sacré.

L'ufonaute-type, de 1,10 m de haut et de corps malingre, a une tête large d'environ 20 cm, soit un quart de plus que celle de l'homme. La capacité crânienne de cette tête est donc environ le double de la nôtre ($1{,}25^3$). Comme il n'y a pas de raison de supposer qu'avec leur maigre corps, le cerveau reptilien et le cerveau limbique de ces êtres soient plus développés que les nôtres, il est vraisemblable que le progrès par rapport à nous porte sur le cortex et sur l'avant-front. Le front très bombé et bilobé que les témoins décrivent constamment, tend à appuyer cette opinion. Ceci à condition, bien entendu que leurs cellules nerveuses aient des dimensions voisines de celles des nôtres.

Faudrait-il supposer, par contre, que le cerveau de ces êtres possède une cinquième région, inconcevable pour nous ? On n'en sait absolument rien et il n'est donc pas impossible qu'entre les ufonautes et nous, il y ait plus une différence de degré que de nature. Peut-être d'ailleurs, les intéressons-nous tant uniquement parce que notre niveau de développement devient commensurable au leur et même, les inquiète.

Comme la marmotte n'a guère de cortex et aucun avant-front, il est certain qu'il existe une différence fondamentale entre elle et nous, mais il n'est pas certain qu'il en soit de même entre les ufonautes et nous.

Sans aller jusqu'à comprendre la mentalité des ufonautes, je ne vois aucune raison pour que nous n'arrivions pas à comprendre leur technologie. Depuis que l'esprit de quelques hommes a su se dégager du dogmatisme et des préjugés (en théorie, depuis le Discours de la Méthode, 1637 ; en pratique depuis le 18e siècle), les progrès dans les sciences et les techniques ont avancé à une allure fortement exponentielle. On a découvert tant de choses en mathématiques, en physique, en chimie, qui étaient inconcevables il y a à peine un siècle. Et que dire de leurs applications, encore plus étonnantes que les principes.

Il paraît donc difficile d'imaginer que nous ne puissions pas arriver à comprendre les notions physiques et techniques qui sont à la base des OVNI, même si elles incluent des forces, des rayonnements ou des principes insoupçonnés pour le moment. Des concepts aussi bizarres que les nombres transfinis, le principe d'incertitude ou les propriétés de l'espace dans la relativité généralisée, ont paru extrêmement étranges aux hommes de leur génération, surtout aux plus âgés, alors que maintenant ces matières sont enseignées dans toutes les universités.

On peut encore citer les idées du docteur Pagès sur la gravitation et la structure de l'espace, et celles de son précurseur argentin, P. Llambi Campbell, sur le rayonnement cosmogène. Ces idées sont des plus étranges, mais leur actuel discrédit n'est pas une preuve qu'elles sont absurdes. Enfin, si pour nous-mêmes, certains aspects de la science des OVNI restent inabordables, pouvons-nous décider maintenant ce qu'il en sera de nos descendants vers 2050 par exemple !

La pire attitude serait d'abandonner avant d'avoir commencé. Essayons dès maintenant d'expliquer autant d'aspects du phénomène OVNI que nous pourrons. Pour y arriver, nous devons d'abord faire l'inventaire de toutes les manifestations non compréhensibles, dans toutes les disciplines ; que ces manifestations soient connues par une ou quelques observations indéniables, ou au contraire par un nombre élevé d'observations concordantes, que leur existence peut être considérée comme raisonnablement prouvée, au moins provisoirement.

Remarquons à ce propos que dans le domaine de l'ufologie, la grande majorité des données brutes sur lesquelles il faut raisonner, sont le produit de témoignages humains, donc entachées d'un coëfficient d'incertitude. Il faut tout faire pour réduire le plus possible cette incertitude et garder un esprit critique bien aiguisé ; mais cela ne doit pas aller jusqu'à rejeter tout ce qui n'est pas absolument certain. Le chemin de la connaissance est semblable à une étroite arête rocheuse entre deux précipices. La progression

y est lente et difficile et il faut toujours se garder de tomber dans un des gouffres : celui de la critique aveugle qui, par principe, rejette tout, et d'autre part celui de la crédulité bèbête qui avale tout sans discernement.

Une fois établi l'inventaire des manifestations, il faudra rassembler sur chacune d'elles le plus possible de données d'observation, et surtout de données numériques dans les domaines où elles sont nécessaires. C'est alors que les chercheurs qui ont de l'imagination, des idées claires et un raisonnement correct pourront se mettre à l'œuvre, dans leur spécialité, sur la manifestation qu'ils auront choisie. A ce moment-là, on ne pourra jamais émettre trop d'hypothèses pour expliquer chaque manifestation, car bien des choses intéressantes peuvent surgir de la comparaison de ces hypothèses.

Dès maintenant, cette procédure a fourni des résultats remarquables dont voici quelques exemples :

1. Partant de données statistiques dans plusieurs domaines, Claude Poher établit de façon convaincante et mot par mot, la proposition suivante : il s'agit d'un phénomène inconnu, réellement observé par les témoins.

2. En se basant sur une description aussi détaillée que possible de l'explosion de la Toungouska en 1908, Maurice de San a imaginé un modèle de propulsion électromagnétique dans l'atmosphère. Le champ magnétique de plusieurs millions de gauss qui est nécessaire, serait obtenu par un courant énorme circulant dans un grand tore supraconducteur. Cette machine n'est pas réalisable par notre technologie actuelle, mais les calculs théoriques permettent d'expliquer remarquablement bien les phénomènes observés lors de cette explosion, et les résultats qui subsistent encore.

3. James McCampbell a fait remarquer que tout se passe comme si les OVNI émettaient un flux extrêmement puissant de rayonnement électromagnétique à haute fréquence, dans le domaine des ondes centimétriques.

4. Les faisceaux de lumière tronqués ont fait penser immédiatement à un rayonnement cohérent, freiné par l'air et le rendant lumineux par une réaction présentant un seuil abrupt. Comme ces faisceaux sont parfois courbés, on pouvait supposer qu'ils transportent une charge électrique et sont donc déviés dans un champ magnétique. Le professeur Meesen vient d'avancer une hypothèse suivant laquelle il s'agirait de faisceaux de protons. Cette particule semble bien rendre compte des faits observés.

5. Mentionnons enfin les recherches particulièrement remarquables de Jean-Pierre Petit et Maurice Viton sur la propulsion magnéto-hydrodynamique des OVNI. Il est curieux de constater qu'une disposition possible des champs magnétiques conduit à un véhicule ayant la forme de deux assiettes opposées bord à bord.

Bien entendu, il ne faut pas prendre de telles hypothèses pour des explications définitives. Ce sont des modèles destinés à être peu à peu perfectionnés ou éventuellement rejetés. Ils peuvent faire découvrir dans les témoignages existants, des éléments inaperçus ou négligés jusqu'alors ; ils peuvent se fortifier par des observations inexploitées jusqu'à présent. On peut aussi espérer trouver parfois entre ces modèles, des corrélations dont ils sortent renforcés. Surtout, il est possible de faire des expériences de laboratoires sur certains d'entre eux. Jean-Pierre Petit en a fait sur des modèles réduits et il n'est pas invraisemblable que nous puissions maintenant, ou dans un proche avenir, réaliser des petits faisceaux de protons ou étudier les colorations de maquettes d'OVNI placées en tunnel aérodynamiques dans des champs magnétiques et électriques aussi puissants que notre technologie le permet.

Le fait qu'on ait pu arriver à des résultats aussi vraisemblables, montre que tous les aspects des OVNI ne sont pas nécessairement inconnus ou incompréhensibles. Il peut s'agir de forces que nous connaissons, même si nous ne savons pas les manipuler, mais portées à des intensités telles que leurs effets nous sont inconnus. Par exemple, que savons-nous du comportement des matériaux et des objets dans un champ magnétique de 5 millions de gauss et/ou un champ électrique de 10 ou 20 millions de volts. Il y a 40 ans, que savions-nous du comportement des matériaux dans des flux intenses de radiations ioni-

Tableau I

**Causes des effets physiques et physiologiques directs**

**Effets à distance relativement courte (inférieure à 150 - 200 m)**

| par rayonnement : | par modification du champ : | par un mécanisme inconnu |
|---|---|---|
| — ultra ou infra-sonique | — électrostatique | |
| — électromagnétique | — magnétique | |
| — particulaire : alpha | — électromagnétique | |
| bêta | — d'interaction forte | |
| ions | — gravifique | |
| neutrons | — spatial | |
| neutrinos | — temporel | |
| particules sub-atomiques | — autre | |
| autres | | |
| — autre | | |

**Effets au contact ou à proximité immédiate (quelques mètres)**

| Les mêmes, intensifiés peut-être par le rapprochement, plus : | Modalités de production des effets |
|---|---|
| — effets mécaniques | — comportement de l'OVNI |
| — transmission de chaleur | — fonctionnement de l'OVNI |
| — décharge électrique | — rayon émis sur commande à partir de l'OVNI |
| — émission d'une substance délétère dans l'air | — rayon sortant d'une arme portative |
| — altération de l'air par : ionisation | — autre |
| formation de : ozone | |
| oxydes d'azote | |
| autres | |
| une autre manière | |
| — autres effets | |

santes, alors qu'à cette époque, une source de quelques curies était la limite de ce qu'on pouvait atteindre. Et actuellement, quel niveau avons-nous atteint dans la manipulation de l'interaction forte ? Comme pour l'intelligence, ce serait peut-être plus une question de quantité que de nature. Une difficulté proviendra du fait qu'une explication valable, trouvée pour un aspect, ne sera pas nécessairement applicable d'une façon générale. Ainsi, il est certain que tous les OVNI n'ont pas le même système de propulsion, et peut-être ne sont-ils pas tous mus par la même énergie. En outre, ont-ils tous la même origine ? Et les ufonautes sont-ils tous de la même race ? Le problème est certainement complexe et c'est une raison de plus pour essayer de bien comprendre les aspects à notre portée, avant de s'aventurer dans des extrapolations.

Plus une science expérimentale est avancée, et donc générale, plus elle embrasse de phénomènes particuliers et plus elle est capable d'en expliquer de nouveaux sans extrapolations trop hasardeuses. C'est donc dans le domaine de la physique que nous pouvons espérer obtenir le plus de résultats valables, et d'autant plus que c'est là que le témoignage humain a le moins d'influence. Le domaine physique dans les observations d'OVNI comprend :

- comportement des OVNI en milieux terrestres (caractéristique de vol, luminosité, etc.) ;
- effets physiques sur l'environnement (perturbations, traces, etc) ;
- effets physiques sur l'homme et les êtres vivants, c'est-à-dire, effets physiologiques directs tels que brûlures, ecchymoses, blessures.

Le tableau I peut aider à mettre de l'ordre dans les observations et à ne pas oublier l'un ou l'autre point lors d'une tentative d'explication.

(à suivre)

**Robert J. Stevens.**

# On nous écrit...

Notre n° 3 hors série consacré aux « nouveaux ufologues » nous a permis de recueillir une réflexion de Fernand Lagarde, de Lumières Dans La Nuit. L'ufologue français nous fait remarquer que Michel Monnerie a commis des erreurs dans son article et plus particulièrement en ce qui concerne l'observation du Nord Soudan qui fut relaté dans LDLN n° 93 et 94 bis (mais 1968) :

« Nous demandons aux lecteurs particulièrement intéressés par les comparaisons et hypothèses émises par M. Monnerie, de consulter la source des enquêtes critiquées. Il est bien sûr dommage que ces observations ayant été publiées par LDLN, il est souvent difficile à nos lecteurs de juger avec toutes les pièces du dossier en mains. En tout état de cause, nous essayerons de faire preuve d'un maximum d'objectivité et d'impartialité pour que vous puissiez vous faire une opinion exacte sur ce sujet :

1° - Date approximative de l'observation :

Ce n'est ni automne 1967, ni septembre 1977 2° version, ainsi que l'indique l'auteur, mais plus exactement la première quinzaine d'avril 1957 précisée par la lettre de M. Jeanne du 11.5.69. M. Jeanne, ainsi qu'il est écrit dans LDLN devait me donner la date à son retour en France, ce qu'il a fait.

Qui croire, ou M. Monnerie qui fait état « d'une rencontre », que je connais bien, à Paris, qui lui « aurait permis » de fixer la date, ou le témoin qui la précise dans une de ses lettres conservées dans mes archives ?

2° - Situation des lieux :

On peut les préciser avec exactitude et non pas grosso modo. Il suffit d'avoir un atlas et de s'en donner la peine. Tessalit est à 20°12 de latitude N, à 1° de longitude E. Ce qui donne 40 km au sud, pour une même longitude, 19°39 de latitude N.

3° - Aspect :

Il n'est pas écrit que cela ressemblait à l'œil nu à une grosse planète genre Vénus, mais à un point lumineux de la brillance de Vénus.

4° - Page 12 sur le croquis représenté. « Autour de cette sphère gravitaient cinq petites sphères de même aspect métallique ».

Le texte est amputé, car il est écrit aussi que la révolution de ces petites sphères se faisait en 2 minutes autour de la grande. Point important que le lecteur ne connaîtra pas, car il va à contre-sens de la thèse soutenue.

5° - Le rédacteur (c'est moi) - décidemment malchanceux - avoue avoir interprété les croquis ! J'aurais inversé l'inclinaison des satellites. Qu'on en juge : dans sa carte-lettre du 6.3.68 le croquis fourni par M. Jeanne, quoique très bien fait **au crayon,** mesurait 5 cm dans sa plus grande dimension. Je l'ai refait à l'encre, plus grand, en donnant des ombres aux sphères pour figurer leur forme, mais ce serait bien mal me connaître si je m'étais permis d'inverser l'inclinaison, elle est la même que celle du croquis qui figure toujours dans mes archives. Je comprends que cela dérange l'auteur et qu'il est prêt à m'accuser, ou à défaut le témoin, pour que le croquis colle avec sa thèse, qui n'a d'ailleurs plus aucun objet, l'événement ayant eu lieu en avril 1957, et non en automne 67 ou en septembre 1977, comme on voudra.

6° - Dimensions :

L'auteur sait parfaitement que les dimensions « à bout de bras » en 1957 et bien plus tard ne veulent absolument rien dire et que les témoins de bonne foi se trompent très souvent. On le sait pertinement pour la lune entre autre. L'important ne se situe pas à ce niveau mais au fait que l'objet observé à la lunette est tel qu'il le représente et que je l'ai représenté.

Dans une correspondance ultérieure du 24.12.68, il me précise d'ailleurs qu'il n'était pas le seul témoin. Il avait à ses côtés M. Yves Barbier qui a été par la suite chef du Service des Mines en Mauritanie.

Dans une autre lettre il précise que les petites sphères avaient une luminosité rappelant celle de l'aspect du zinc terni.

A part le plus gros, Titan, les satellites de Saturne sont peu ou pas visibles avec une lunette grossisant 30 fois. Sa révolution se fait en 15 jours 22 heures et non pas en deux minutes comme les satellites observés. Il faut avoir un sacré culot et prendre les lecteurs pour des imbéciles pour assimiler cette observation à celle de Saturne.

En tronquant les faits, en déformant les textes, on trompe le lecteur, on se met au service d'une cause indigne et perdue d'avance, c'est navrant d'avoir à le constater une fois encore ».

---

**Vous pouvez aider notre secrétariat en nous envoyant tous les articles ou informations sur les OVNI qui paraissent dans la presse. D'avance merci pour votre collaboration.**

---

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherche actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **ALERTE GENERALE OVNI,** par Léonard Stringfield (éd. France-Empire); préfacé par le Major D.E. Keyhoe, voici un ouvrage qui est un remarquable condensé des preuves de la réalité des OVNI et plus particulièrement en ce qui concerne la découverte d'êtres humanoïdes à bord d'OVNI récupérés par certains services secrets — **325 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**